



La Tribune

jeudi
SHERBROOKE
25 février 1999
90e ANNÉE - No 004
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

CONCEPT
Alain Filion
Pour vous servir...!
617 BOUL. BOURQUE
SHERBROOKE
843-3380

Le gala des Grammy



Céline fait un malheur avec «My Heart Will Go On» (A8)

Québec

Landry déposera son budget «tôt en mars» (C11)

LES SPORTS



Hilton-Ouellet: combat revanche le 28 mai (C4)



Mario Langlois... dans la jungle de la radio (C2)

Économie

Les caisses Ste-Famille et sociale fusionnent (B5)

Météo / A2

FRAIS



-4

6h33

17h28



02 mars 10 mars 17 mars 24 mars

«Juste une perte de temps»

La ligne Hertel-Des Cantons est là pour rester, affirme le maire de Granby



Michel Duchesneau, maire de Granby

La Tribune et PC

Le maire de Granby, dans les Cantons-de-l'Est, qui prêche depuis la crise du verglas le bouclage rapide de sa région par une nouvelle ligne à haute tension, n'a pas sauté de joie en apprenant que le projet Hertel-Des Cantons venait d'être bloqué par un jugement de la cour supérieure.

«On peut discuter des moyens qui auraient pu être pris pour réaliser ce projet, mais pen-

dant qu'on fait un débat sur la démocratie, la population de Granby reste une population de deuxième zone. Il y a un besoin et ce besoin est criant», a commenté hier Michel Duchesneau.

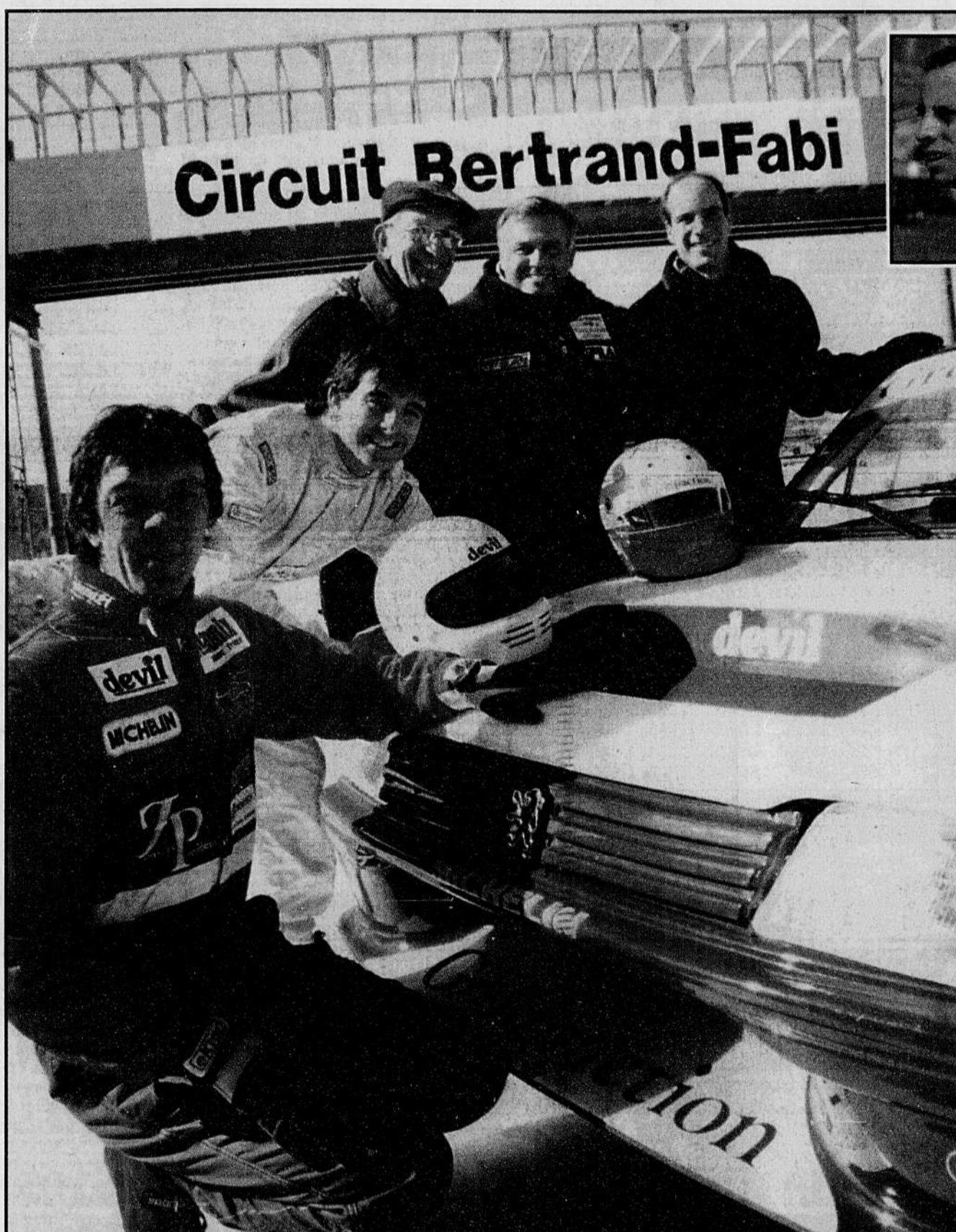
Selon lui, tout cela n'est que pure perte de temps pour en arriver au même résultat. «Il est où, le problème? La ligne est là pour rester. Maintenant, le gouvernement va peut-être adopter une loi spéciale, on aura juste perdu du temps. Je trouve ça bête et stupide.»

Le maire reconnaît tout de même qu'aujourd'hui, la région de Granby n'est plus dans

la même situation qu'en janvier 1998: le tronçon de ligne qui devait boucler le poste Saint-Césaire en attendant la mise en route du poste Montérégie (hiver 2000-2001) est maintenant réalité. Ce tronçon de ligne de 98,5 km, qui a coûté 100 millions, pourrait alimenter le poste Saint-Césaire en courant à 230 kV advenant la perte de la ligne à 230 kV en provenance du poste Boucherville.

«On est allé vite, mais cette ligne-là, ça

«Juste une perte... (suite en A2)



À la mémoire de Bertrand Fabi

Les organisateurs du Challenge automobile sur glace du Canada, qui sera présenté en fin de semaine, font revivre le nom de Bertrand Fabi. La piste du parc Sylvie-Daigle est devenue hier le circuit Bertrand-Fabi, à la mémoire de ce jeune et prometteur coureur sherbrookois décédé tragiquement en février 1986 alors qu'il participait à des essais privés en Angleterre. Trois des pilotes, Éric Arpin, Bertrand Godin et Patrick Tambay lui ont rendu hommage en compagnie de Carlo Fabi, son père, et de Christian, son frère. UN TEXTE EN C1.



Challenge Automobile
SUR GLACE DU CANADA - SHERBROOKE

Carpentier inexpérimenté sur glace?

«Donnez-moi un accélérateur et une pédale de freins!»



L'industrie touristique de la région se frotte les mains

DES TEXTES EN A3, C1 ET C3

Un skieur américain se tue au Mont-Orford

Gilles DALLAIRE
Canton d'Orford

Un skieur américain de 63 ans est décédé dans la nuit de mardi à mercredi au pavillon Fleurimont du Centre universitaire de santé de l'Estrie, où il avait été transporté à la suite d'une chute faite vers 14 h, mardi, sur la piste la plus abrupte de la station Mont-Orford.

Le sexagénaire, dont la Régie de police de Memphrémagog n'a pas voulu dévoiler l'identité hier étant donné que ses proches n'avaient pas tous été prévenus, habitait le nord du Vermont et était en vacances dans la région depuis quelques jours.

Selon des témoins, il dévalait la piste Maxi à une assez bonne vitesse et il était à peu près à mi-pente quand il est

tombé sur le côté. Il aurait glissé sur une longueur d'environ 90 mètres avant de s'arrêter au milieu de la piste.

Des patrouilleurs, des ambulanciers et un médecin qui était sur place se sont immédiatement portés à son secours et ont vainement tenté de le ranimer en lui faisant respirer de l'oxygène. Il a par la suite été transporté au pavillon Fleurimont du CUSE où il est mort sans avoir repris conscience.

Une autopsie sera pratiquée dans le but de savoir si c'est une fracture du crâne, une blessure d'une autre nature ou une autre cause qui est responsable de son décès. Une enquête policière a été ouverte par la Régie de police de Memphrémagog. Elle est menée par le détective Daniel Labranche.

Selon le directeur des opérations de la station, M. Alain Duranleau, la piste Maxi où est survenu le drame n'est pas une piste facile en raison de sa pente

de 22 pour cent mais elle n'est pas dangereuse, pas pour un skieur expérimenté du moins, car elle est large et droite.

«Elle était en très bonne condition lorsque l'accident s'est produit car peu de skieurs l'avaient utilisée. De plus, la couche de neige qui la recouvre est suffisamment épaisse pour qu'on puisse skier en toute sécurité. Je n'ai vraiment pas la moindre idée de la cause de la chute de ce malheureux skieur», a-t-il commenté hier.

M. Duranleau a révélé qu'à sa souvenance c'est seulement la deuxième fois depuis 27 ans qu'il travaille à la station Mont-Orford qu'il s'y produit un accident de ski mortel.

«L'autre est arrivé il y a deux ans alors qu'un jeune skieur peu expérimenté est sorti de piste», a-t-il rappelé en soulignant qu'un accident mortel est toujours de trop.



«On t'engage!»

Il y avait pratiquement engorgement, hier, à la journée carrière destinée principalement aux étudiants de premier cycle du département de sciences infirmières de la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke. «On t'engage», s'est même fait dire Véronique Bélanger... sans pourtant avoir été reçue en entrevue. DÉTAILS EN B8.

LES LOISIRS À L'AUBE DE L'AN 2000

Un cahier spécial à lire demain



— Une approche plus écologique
— Les sports en mutation
— Internet et livres complices
— Cap vers l'avenir sur deux roues

À LIRE DEMAIN Les aînés de l'Estrie ont leurs Jeux régionaux!

Les urgences du CUSE respirent

François GOUGEON
Sherbrooke

La situation s'est considérablement améliorée dans les urgences du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE), par rapport à la crise du début de février.

«On peut dire que le plan d'action pour le désengorgement des urgences a véritablement porté fruit, tellement que du côté de Fleurimont, on pense fermer des lits qui avaient été ouverts pour faire face à la crise et qui ne sont plus requis», a commenté hier le responsable des communications au CUSE, France Rousseau.

Invitée à faire le point suite au plan d'action lancé par la ministre Pauline Marois, de la Santé, le 10 février dernier, Mme Rousseau a noté que l'écoulement des patients est pratiquement revenu à la normale.

On se souviendra que la semaine précédant l'annonce de ce plan d'action de 20 millions \$ pour le Québec, dont 1,1 million \$ en Estrie, le CUSE avait ouvert d'urgence 38 lits. «Déjà, pour Fleurimont, on songe à fermer ces lits. Aujourd'hui (hier, au moment de la vérification effectuée par Mme

Rousseau, en tout début d'après midi), on ne comptait que neuf patients en attente d'évaluation. La situation se stabilise. Du côté de Bowen, neuf lits supplémentaires avaient été ouverts mais ils ne sont pas tous occupés», a aussi précisé l'agent de communications.

Il semble en outre que le pic sans précédent du début février pour les consultations à l'urgence (gripes, problèmes respiratoires, etc) commence à se résorber. Aussi, comme ce sera semaine de relâche scolaire la semaine prochaine, on s'attend à une période d'activité plus calme.

Mme Rousseau a également précisé que pour cette seule mesure d'ouverture de lits additionnels et d'ajout de personnel, il en a coûté quelque 200 000 \$.

Du reste, elle a signalé que les autres mesures élaborées dans le plan d'action (ouverture de 10 lits de convalescence, programme de suivi de la durée de séjour, projet de repérage de patients à risque et autres), qui seront mises en place à moyen et long terme, devraient permettre d'éviter l'an prochain pareille crise d'engorgement aux urgences du CUSE comme celle des dernières semaines.

loto-québec résultats

Tirage du 99-02-24

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
902120	999291
25 000 \$	50 000 \$
3 ^e numéro	NUMÉRO BONI
978377	923275
100 000 \$	50 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

649 Tirage du 99-02-24

2 17 19 20 26 41

Numéro complémentaire: 11

49 Tirage du 99-02-24

14 30 33 39 41 44

Numéro complémentaire: 47

GAGNANTS	LOTS	1 000 000,00 \$
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	3	16 666,67 \$
5/6	27	500 \$
4/6	753	50 \$
3/6	14 022	5 \$

Ventes totales: 524 977,50 \$

Banco Tirage du 99-02-24

1 3 10 11

15 28 29 33

34 41 42 48

50 51 52 53

58 59 62 69

Extra Tirage du 99-02-24

NUMÉRO 005056

Quotidienne Tirage du 99-02-24

3 4

458 4580

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

loto-québec résultats

Tirage du 99-02-24

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	Ces 4 numéros gagnants sont décomposables
902120	999291	
25 000 \$	50 000 \$	
3 ^e numéro	NUMÉRO BONI	
978377	923275	
100 000 \$	50 000 \$	

50 lots de 1 000 \$ (numéros non décomposables)

013319	299534	566627	743440	891814
020683	326066	566750	755790	900250
028821	328838	577164	780078	904476
094717	365450	608954	786970	930193
129115	367666	610959	795885	950734
146589	369465	650464	838698	955437
155866	414116	671289	854883	959206
165966	422939	689082	866030	969673
170174	463239	709666	872036	970082
261273	492103	720332	887225	986366

50 lots de 500 \$ chacun (numéros non décomposables)

020413	269466	461011	626851	824698
041819	279252	464481	691536	851197
113840	289355	500512	695837	855420
116824	303535	515071	712656	858454
119072	329141	534611	726712	862705
126766	344879	557905	730492	879383
152433	376335	565055	734361	956505
174646	394176	575649	769704	966965
201918	438596	583295	807830	976596
258099	446767	622745	810222	989412

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Sherbrooke (FG)

Sans être la panacée à tous les problèmes, il n'en reste pas moins que le relèvement du plafond salarial trimestriel des médecins travaillant en urgence aura certainement un impact positif.

C'est du moins l'avis de différentes personnes interrogées hier en marge de l'entente intervenue entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et la ministre Pauline Marois, de la Santé. Cela porte sur une enveloppe de rémunération additionnelle de 17,2 millions \$ pour le Québec.

Dépendant de la lourdeur de l'urgence, le forfait peut atteindre au maximum 275 \$ pour un bloc de quatre heures dans la période de jour et 300 \$ dans la période de nuit, entre 20 heures et minuit. À cela s'ajoute l'équivalent de 35 pour cent du tarif des actes posés durant cette période. Globalement, on parle d'une augmentation de revenu de 10 pour cent.

«C'est sûr que ça a pour effet de D'une part, ça va encourager les médecins en place à rester à l'urgence et à accroître sans doute leurs heures de garde. Ça va donc consolider les effectifs. D'autre part, c'est un incitatif pour des médecins qui avaient laissé l'urgence à cause de la lourdeur de la tâche et qui vont certainement se montrer intéressés à y revenir», a commenté le Dr Donald Delisle, président de la Commission médicale de l'Estrie et qui consacre lui-même du temps à l'urgence de Bowen.

«La rémunération n'est bien sûr pas le seul élément mais ça joue. Il y a aussi toutes les questions d'environnement de travail, du support par le personnel, des installations et ainsi de suite. Et là-

dessus déjà, on doit reconnaître que le CUSE a fait un bon bout de chemin», a aussi noté le Dr Delisle.

Mais il reste selon lui que le problème de pénurie de médecins, surtout à cause du départ massif avec le programme de mise à la retraite d'il y a deux ans, risque quand même de se faire sentir pour un an; le temps que des finissants viennent combler ces départs.

Aux yeux de Mario Morand, directeur général des établissements de santé de la MRC d'Asbestos et porte-parole de la Conférence des CLSC de l'Estrie, il ne fait pas de doute que toute amélioration de la rémunération pour les médecins à l'urgence devrait avoir pour effet d'améliorer la situation.

Il a d'autre part dit espérer que cela n'aura pas d'effet pernicieux, dans le sens qu'il ne faudrait pas que ça ait comme conséquence de vider les cabinets privés parce que les médecins se précipitent pour travailler dans les urgences.

«Mais personnellement, pour notre MRC, la couverture à l'urgence ne pose pas problème. La pénurie médicale se situe du côté de l'hospitalisation», a aussi commenté M. Morand.



Dr Donald Delisle Mario Morand

«Juste une perte de temps» (suite de la Une)

Le premier ministre Bouchard a été bien conseillé et a pris les bonnes décisions. Le verglas, lui, il n'a pas attendu pour nous tomber dessus. Est-ce que c'était démocratique, le verglas?»

M. Duchesneau assure qu'il est essentiel de sécuriser l'alimentation de tout le secteur industriel, qui a énormément souffert de la panne générale de janvier 98. «Dans le parc industriel de Bromont, il y a un problème de stabilité (de tension)», assure-t-il, sans toutefois être en mesure d'affirmer que le projet Hertel-Des Cantons réglerait ce problème.

Réactions

Invitée à réagir aux propos du maire Duchesneau, la présidente du Comité des citoyens du Val-Saint-François, Monique Fournier, n'a pas semblé surprise.

«Ses paroles vont toujours dans le même sens. Il répète ce qu'il a toujours dit. Ou bien, il a des intérêts cachés, ou bien il n'est pas au courant du dossier», dit Mme Fournier. «Certaines gens écoutent le discours d'Hydro-Québec et ne se posent pas de questions. Ils ne cherchent pas à en savoir plus long et d'après moi, le maire Duchesneau fait partie de cette catégorie de personnes.»

«Nous voulons maintenant des audiences publiques du BAPE (Bureau d'audience publique en environnement) ou de la Régie de l'énergie, a poursuivi Mme Fournier. Si ces audiences prouvent qu'il s'agit des bons motifs, du bon tracé avec les bons pylônes, on l'acceptera. Par contre, si c'est le contraire, il faudra voir comment réparer les pots cassés.»

Pour sa part, le délégué régional et député de Johnson, Claude Boucher, n'a pas voulu commenter la sortie du maire de Granby.

«Je préfère ne rien dire, car selon moi il est inopportun de commenter les propos du maire Duchesneau», a expliqué Claude Boucher lorsque joint au téléphone, hier soir.

MÉTÉO La Tribune

La Tribune 564-5450

...une publicité qui marche!

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE
-4 PRÉC. 0	-13 PRÉC. 0	-14 PRÉC. 30	-1 PRÉC. 10	2 PRÉC. 80

QUÉBEC

Chicoutimi Sol -5/-15	Québec Sol -4/-13
Gaspé Enu -3/-12	Fimoussi Var -4/-14
Iles-de-la-Mad. Var -3/-3	St-Georges Sol -4/-13
La Grande Sol -7/-22	Sept-Îles Sol -4/-11
Lac St-Jean Sol -6/-15	Trois-Rivières Sol -4/-13
Montréal Sol -3/-11	Val d'Or Sol -4/-17

INDICE OV

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

60 30 20 15

CANADA

Charlottetown Nei -2/-4	Régina Nua 2/-7
Edmonton Var 3/-9	St-John's Sol -1/-6
Fredericton Nei -4/-10	Toronto Nua -1/-6
Halifax Mel -2/-2	Victoria Ave 8/1
Ottawa Var -3/-12	Winnipeg Var 3/-7

USA

Boston Nei 2/-6	New York Nei 3/-2
Bridgeport Nei 2/-4	Plattsburg Nua -2/-17
Burlington Nua -2/-17	Portland Nei 1/-11
Concord Nua -1/-14	Providence Nei 2/-5
Detroit Nei 2/-3	Washington Nua 3/-2

LE MONDE

Athènes Ave 17/2	Mexico City Sol 24/6
Beijing Plu 11/-6	Moscou Nua 1/6
Berlin Plu 3/-3	Paris Sol 9/2
Hong Kong Sol 27/19	Port-au-Prince Sol 30/24
Lisbonne Sol 17/9	Rome Var 14/7
Londres Nua -1/-9	Tokyo Var 13/8

DESTINATIONS SOLEIL

Acapulco Sol 34/19	La Havane Sol 25/18
Bermudes Var 22/15	Martinique Sol 29/22
Cancun Sol 28/19	Myrtle Beach Sol 13/2
Caracas Var 31/22	Montego Bay Sol 29/22
Freeport Sol 25/19	Orlando Sol 23/8
FT Lauderdale Sol 25/14	Puerto Plata Sol 30/23
Honolulu Sol 28/21	Tampa Sol 22/7
Key West Sol 23/18	West Palm B Sol 24/13

© Services Commerciaux MM 1999

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS PLUS DE 115 000 LECTEURS PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT 564-5450 LaTribune

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Publicité: 564-0999 Rédaction: 564-5450 Abonnements: 564-5456	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,52 \$ T.P.S.: 25 \$ T.V.Q.: 28 \$ Coût à l'abonné: 4,05 \$	Abonnement payé à l'avance: 1 an: 165,17 \$ 6 mois: 88,00 \$ 3 mois: 45,00 \$ 1 mois: 25,00 \$

Abonnement payé à l'avance:
1 an: 165,17 \$ T.P.S. 11,56 \$ T.V.Q. 13,26 \$ Total 189,99 \$
6 mois: 88,00 \$ T.P.S. 6,16 \$ T.V.Q. 7,06 \$ Total 101,22 \$
3 mois: 45,00 \$ T.P.S. 3,15 \$ T.V.Q. 3,61 \$ Total 51,76 \$
1 mois: 25,00 \$ T.P.S. 1,75 \$ T.V.Q. 2,01 \$ Total 28,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

INDEX

Arts:A-8
Bandes dessinées:C-8
Chez nous:B-1
Décès:C-10
Économie:B-5
Messier en liberté:C-12
Opinions:A-10
Petites annonces:C-7
Sports:C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courriel électronique: redaction@latribune.qc.ca
Téléphone de la rédaction: 564-8098

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Pressa. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.



L'endroit «hot» en ville: les balcons de la rue Saint-Michel

J'ai décliné l'invitation qui m'était faite d'effectuer un tour de piste dans la voiture conduite par Bertrand Godin hier matin sur le nouveau circuit de glace Bertrand-Fabi. C'est que, voyez-vous, j'ai toujours détesté vomir. Encore plus dans les voitures appartenant à des étrangers. Que voulez-vous, je suis comme ça, tout simplement bien élevé, et quand je n'ai pas sur moi de sac de papier brun, je me contente habituellement de regarder tourner les autres...

C'était pareil lorsque j'étais plus jeune. La toute première fois où j'ai mis les pieds à l'Exposition de Sherbrooke, qui se déroulait au même endroit, sur le plateau Parc (devenu depuis le parc Sylvie-Daigle), je m'étais limité à observer les gens tourner dans ce monstrueux manège que l'on appelait «Les Concombres». En apercevant tous ces visages verts sortis du manège, j'ai compris que c'était autant pour la couleur de ses passagers que pour sa forme qu'on lui avait donné ce nom.

Ah! l'Expo de Sherbrooke. Que de souvenirs! Toute la jeunesse de Sherbrooke s'y donnait rendez-vous dans le temps. On réussissait plus souvent qu'autrement à entrer sans payer en se glissant sous ou encore à travers les clôtures. C'était bien sûr avant l'ère des agents de sécurité tirés par des chiens...

À cette époque également, c'était des chevaux et non des autos que l'on regardait courir sur le plateau Parc. Moi, j'allais les observer à partir de chez ma grand-maman, rue Saint-Michel. D'ailleurs, j'ai encore un oncle qui habite cette rue. Je suis allé le saluer hier. Ce sera encore la meilleure place en ville pour voir les courses cette fin de semaine. Du second étage de l'édifice à logements où il habite, on peut voir la piste dans son entier. Gratuitement en plus!

D'ailleurs, tous les balcons arrière et les stationnements des édifices de la rue Saint-Michel risquent de se transformer en gradins pour la circonstance. Il y a déjà un amateur qui est allé frapper aux portes pour demander la permission de s'installer pour le week-end, me rapportait mon oncle.

Il a essuyé un refus de la part de ce dernier. Pas de place. La famille s'est déjà annoncée. Il risque même de revoir des visages qu'il n'a pas vus depuis bien longtemps...

Comme le Challenge automobile du Canada, les balcons des édifices de la rue Saint-Michel risquent de croître en popularité au fil des ans. Sait-on jamais, peut-être deviendront-ils aussi célèbres que les édifices situés derrière les estrades populaires du stade Wrigley Field, à Chicago?

Puisque j'avais déjà suggéré que l'on commémore la mémoire du regretté Bertrand Fabi dans le cadre du Challenge automobile du Canada à Sherbrooke, je me réjouis évidemment que l'on ait donné le nom de ce grand pilote automobile au circuit sur lequel la compétition se déroulera en fin de semaine.

Avec André Viger, Sylvie Daigle et Annie Perreault, Bertrand Fabi fut l'un des plus grands athlètes d'ici à s'être illustré sur la scène mondiale, du moins dans la deuxième partie du siècle qui s'achève.

Carlo Fabi a assisté à l'annonce faite hier. Il y a eu 13 ans lundi que son fils Bertrand s'est tué lors d'essais privés de formule 3000 tenus sur la piste de Goodwill, en Angleterre.

«Si l'on avait voulu faire cette annonce lundi, le jour de l'anniversaire de la mort de Bertrand, je n'y aurais pas assisté. Je ne serais pas venu», m'a confié le père de famille. Les années passent, mais le chagrin est toujours aussi présent chez les Fabi.

C'est la cinquième fois que la mémoire de Bertrand Fabi est immortalisée de la sorte. En plus de ce nouveau circuit de course, on retrouve une Fondation qui vient en aide aux enfants malades, un boulevard à Rock Forest et un édifice à Sherbrooke (celui abritant la Sûreté du Québec) qui portent son nom. Après sa mort, un monument à sa mémoire a aussi été érigé en Angleterre, où il était une figure très populaire.

Carlo Fabi a aussi promis aux organisateurs de faire acte de présence à la compétition en fin de semaine. «J'y serai seulement parce que Donald (Demers) et Jean (Perreault) me l'ont demandé», de dire l'homme de 72 ans.

C'est que depuis la mort de son fils, Carlo Fabi déteste la course automobile.



La ville de Sherbrooke fait beaucoup parler d'elle dans les médias du Québec et d'ailleurs à cause du Challenge sur glace du Canada.

Gilles FISETTE
Sherbrooke

L'impact du Challenge automobile sur glace du Canada qui se tient en fin de semaine à Sherbrooke, atteint et, même, dépasse les objectifs fixés par l'industrie touristique de la région de Sherbrooke.

À la SDERS-Tourisme, Alain Deschâtelets déborde d'enthousiasme.

«En vingt ans de métier dans le tourisme, je n'ai jamais vu une activité avoir un tel impact médiatique à sa première année. J'ai participé à l'organisation de plusieurs activités comme le festival des montgolfières, par exemple. Mais là, ça dépasse de beaucoup ce

qu'on pouvait espérer», lance-t-il lorsqu'on l'interroge à ce sujet.

Il se dit estomaqué par le nombre élevé d'heures de télédiffusion que le challenge sherbrookoise a décroché à travers le monde. «Ce soir (hier), nous serons au Poing J... Et ça n'arrête pas. Le téléphone sonne toute la journée, ici...»

Selon lui, les hôtels et les motels de la région de Sherbrooke sont les premiers à profiter de la tenue d'une telle activité. La plupart des établissements devraient afficher complet ou presque complet.

«Des premiers contingents sont déjà arrivés à Sherbrooke. Aujourd'hui (hier), on attend cent cinquante personnes d'Europe. Demain soir (aujourd'hui), c'est soixante-dix autres personnes qui arrivent. Et la plupart de ces personnes demeurent ici jusqu'à mardi... Ça s'annonce bien», a-t-il lancé en citant les organisateurs de la course de Chamonix qui, hier, ont déclaré que Sherbrooke avait suscité l'intérêt qu'eux ont mis vingt ans à bâtir en France.

Au Day's Inn, de Sherbrooke, la directrice, Chantale Brown, partage l'emballement de M. Deschâtelets.

«Ça va très bien... Nous affichons complet à partir de jeudi soir et pour toute la fin de semaine grâce au challenge», a-t-elle rapporté en se vantant d'héberger celui qui, selon elle, va remporter les honneurs de cette course automobile sur glace, Éric Arpin.

À l'hôtel Le Président, le directeur du marketing, Jean-Claude Bergeron, explique que son établissement profite autant de la tenue d'un tournoi d'athlétisme à l'Université de Sherbrooke que du Challenge lui-même.

Vendredi, l'établissement affiche complet. Samedi, il reste une quarantaine de chambres, à ce moment-ci.

«Nous ne sommes pas déçus car nous n'avions pas d'attente élevée. Nous nous sommes dits que le challenge en était à sa première année et qu'il fallait lui donner le temps de faire ses preuves... Nous sommes heureux qu'une telle activité s'organise à Sherbrooke...», a-t-il expliqué en précisant que la tenue du challenge se traduisait par la location d'une vingtaine de chambres chez lui.

L'industrie touristique se frotte les mains

L'impact du Challenge automobile sur glace dépasse les objectifs fixés

«Le climat d'insécurité est très lourd à Chamonix»

Résidente de la célèbre vallée, Martine Ghilini a poussé un «ouf!» quand elle a pris l'avion pour se rendre à Sherbrooke

Pierre SÉVIGNY
Sherbrooke

«Ça tombe de partout. C'est la folie. Les catastrophes s'enchaînent. Le climat d'insécurité est très lourd dans le secteur de Chamonix.»

Résidente sur le versant sud de la montagne, dans la vallée de Chamonix, en France, Martine Ghilini ne cache pas le fait qu'elle vit dans l'angoisse permanente, peu importe la saison.

Et, la situation qui prévaut actuellement un peu partout dans les Alpes, alors que les avalanches se multiplient à un rythme effarant, n'est pas de nature à la rassurer. Loin de là. Surtout que trois des 12 personnes ayant perdu la vie, dans la vallée de Chamonix, étaient des proches.

Toutefois, elle se dit heureuse de pouvoir prendre un moment de répit à Sherbrooke. Sa présence au Challenge automobile sur glace du Canada s'explique par le fait qu'elle est membre du comité organisateur des 24 heures sur glace de Chamonix, événement qui en était tout récemment à sa 20^e édition.

La folie

«Quand j'ai pris l'avion à Paris, vendredi dernier, j'ai fait ouf! Je n'avais pas relaxé depuis plusieurs semaines», a lancé Mme Ghilini qui avoue n'avoir jamais vécu une telle oppression.

Elle se félicite de n'avoir jamais voulu habiter dans le couloir des avalanches. «Nous vivons sur le versant sud où il n'y a pas de problème, dans le village de Coupeau.»

Malgré tout, elle déplore la perte de trois amis que la mort blanche a fauché récemment. Daniel, un compagnon de travail de son mari René, ainsi que sa femme et sa petite fille de trois ans ont été ensevelis alors que l'adolescent Raphaël a été retrouvé vivant.

«C'est un morceau de chair, un morceau de vie qui s'en va. Ironie du sort, Daniel consacrait sa vie à la sécurité. C'était quelqu'un de profondément humain», a précisé Mme Ghilini avec émotion, encore très secouée par les tristes événements.

Elle aurait grandement désiré permettre au jeune rescapé de s'échapper de cet enfer blanc en l'amenant avec elle à Sherbrooke. Mais, déplorant-elle, l'état de santé de Raphaël ne lui permettait pas de faire le voyage. «Ce n'est que partie remise. Sachant qu'il est un grand amateur de pêche, je lui ai promis de faire de la prospection pour un prochain voyage au Québec.»

La vie normale dans la vallée de Chamonix est à ce point perturbée que plusieurs activités régulières sont suspendues en raison de la présence de couloirs de neige. «Nos bureaux du Challenge sont fermés à Chamonix. Heureusement, je suis au Québec en compagnie de mon garçon de 15 ans.»

Quant à son époux, il est demeuré sur place et Mme Ghilini garde le contact régulièrement.

Même en été

Mais, l'angoisse, Mme Ghilini ne la vit pas seulement l'hiver.

Pour elle, la situation de stress n'est guère plus réjouissante au cours de la période estivale. «Mon mari est cristallier et dans sa recherche de miné-



Compte tenu des avalanches actuelles dans la vallée de Chamonix, Martine Ghilini est heureuse de pouvoir prendre un moment de répit à Sherbrooke. Sa présence au Challenge automobile sur glace du Canada s'explique par le fait qu'elle est membre du comité organisateur des 24 heures sur glace de Chamonix.

raux, dans la montagne, il doit se rendre dans des endroits dangereux. Ce n'est rien de rassurant», a indiqué Mme Ghilini tout en déplorant que son ami Daniel n'y sera plus pour travailler avec son mari René.

En somme, peu importe la saison, Martine Ghilini de la vallée de Chamonix, en France, est continuellement confrontée à des sentiments d'angoisse au regard des pièges de la montagne... Heureusement, il y a la tenue de courses automobiles sur glace pour la distraire.

Les pompiers de la caserne toute proche veilleront sur le Challenge

Pierre SÉVIGNY
Sherbrooke

L'état-major du Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke maintient sa décision d'affecter les pompiers réguliers de la caserne Terrill à la couverture du Challenge automobile sur glace du Canada qui se déroulera au cours des trois prochains jours sur la piste glacée du parc Sylvie-Daigle, à Sherbrooke.

Ainsi, tout au long de l'événement, les sapeurs de la caserne voisine du site de compétition seront sur place pour assurer, au besoin, les services relatifs à l'utilisation des pinces de décaréation ou pour l'extinction d'un incendie.

Les instances syndicales avaient plutôt suggéré à l'employeur l'affectation de trois sapeurs additionnels au Challenge de façon à conserver intacte l'équipe de la caserne de la rue Terrill et, ainsi, assurer une protection incendie maximale pour les résidents du secteur.

Même qualité de service

Cependant, l'état-major n'a pas retenu cette suggestion du fait qu'elle aurait entraîné des dépenses additionnelles.

Le maire de la Ville de Sherbrooke, Jean Perrault, a justifié la présence permanente de pompiers par le fait qu'ils ont la compétence et l'expertise pour répondre à des besoins spécifiques. Mais, pour M. Perrault, il n'est pas question que la ville débourse des montants additionnels. C'est pourquoi, il appuie sans réserve la décision de l'état-major du Service.

Pour sa part, le chef de division du Service, Michel Richer, a précisé que toutes les dispositions ont été envisagées pour répondre adéquatement aux appels des citoyens. «Il va y avoir une répartition des appels et du

personnel de façon à assurer une protection de qualité, comme nous le faisons lors de sorties de sapeurs d'une caserne.»

Pour sa part, le président du syndicat des pompiers, Daniel Pépin, a justifié son intervention auprès des autorités par un souci de préserver la qualité du service de protection. «Il est totalement faux de prétendre que nous voulions profiter du Challenge pour une question d'argent.»

M. Pépin soutient que les premières minutes d'intervention sont primordiales lors d'un incendie. Or, selon lui, en affectant les sapeurs de la caserne Terrill au Challenge, la période initiale d'intervention sera inévitablement plus longue si un incendie éclate dans le secteur concerné et ce, du fait que la protection sera assurée par des intervenants venant de l'une ou l'autre des quatre casernes limitrophes. «Je ne veux pas apeurer inutilement la population. Mais, si jamais il arrive quelque chose, les dirigeants devront vivre avec leur décision.»

Normes respectées

Invité à commenter la décision de l'état-major du Service de protection contre les incendies, quant à la présence continue de trois sapeurs sur le site lors des compétitions, le directeur général du Challenge, Gaëtan Morin, s'est dit heureux.

«C'est rassurant car nous sommes maintenant assurés de respecter toutes les normes de sécurité émises par la Fédération automobile du Québec pour la tenue d'un tel événement.»

Incidemment, en plus de pompiers, l'organisation du Challenge pourra compter sur la présence d'experts en services ambulancier et médical. D'ailleurs, des véhicules d'urgence seront en permanence sur le site.

Un voleur pris sur le fait tente de poignarder le propriétaire

Sherbrooke (PS)

Il s'en est fallu de peu pour que la victime d'une tentative de vol par effraction se retrouve également à l'hôpital à la suite d'une violente bagarre avec le voleur, pris sur le fait.

En revenant à la maison, dans la soirée de mardi, le propriétaire d'une résidence de la rue Bessette à Sherbrooke constate que des objets avaient été déplacés dans son garage.

Il se hâte de rentrer dans la maison et se retrouve face à face avec un individu aux intentions peu «catholiques». S'ensuit une violente altercation entre les deux hommes. Le suspect tente même de poignarder le propriétaire de la résidence à l'aide d'un couteau alors que la lame lui passe à quelques centimètres de la tête.

La victime du vol s'empare d'une chaise et charge le voleur qui, devant la résistance offerte, décide de s'enfuir.

Mais, grâce aux indications fournies par la victime et de nombreux autres indices, le Service de police de la région sherbrookoise a procédé rapidement à l'arrestation d'un individu âgé de 39 ans.

Le suspect, bien connu des milieux policiers, devrait comparaître devant les tribunaux aujourd'hui.



C'EST VRAI QU'ON A DES COMPTES À RÉGLER.

Ottawa doit à Québec des milliards de dollars à cause des factures non payées qui s'accumulent d'année en année. C'est curieux, le gouvernement fédéral règle généralement ses comptes lorsque les factures proviennent d'autres provinces...

- Les réclamations du Québec pour les pylônes d'Hydro-Québec, suite au grand verglas, sont restées sans réponse alors que le Manitoba et Terre-Neuve ont reçu des compensations pour leurs pylônes endommagés par les intempéries.
FACTURE NON PAYÉE: 435 millions

La liste est longue...

Palais des Congrès de Montréal:	58,7 millions
Crise d'Oka:	33,6 millions
Garderies:	70 millions
Jeunes contrevenants:	86,7 millions
Aide sociale:	351,4 millions
Et on en passe...	
Facture globale non payée:	3 807 400 000\$

- Le Québec n'a pas reçu un sou pour l'harmonisation de la TVQ et de la TPS, alors que les provinces maritimes ont été généreusement compensées.

FACTURE NON PAYÉE: 1,9 milliard

- Ottawa refuse de donner au Québec sa part du nouveau programme fédéral des bourses du millénaire. D'autant plus que ce programme dédouble complètement le généreux programme québécois de prêts et bourses.
FACTURE NON PAYÉE: 625 millions

Si les bons comptes font les bons amis, on n'est pas au bout de nos peines.

Québec 

JUGEMENT SUR LA LIGNE HERTEL-DES CANTONS

Québec prépare sa contre-attaque

Michel HÉBERT

Québec (PC)

Le gouvernement étudie plusieurs possibilités, dont celle d'en appeler du jugement de la Cour supérieure bloquant les travaux de construction de la ligne hydroélectrique Hertel-Des Cantons, qui doit consolider les réseaux électriques de la Montérégie et de Montréal.

La décision de la juge Jeannine

Rousseau, rendue publique mardi, a pris le gouvernement Bouchard au dépourvu et forçait hier ses porte-parole à la plus grande prudence.

La ministre de la Justice, Linda Goupil, a indiqué que le gouvernement songeait à exiger de la Cour d'appel, une procédure accélérée pour que cette cause soit entendue rapidement.

Le gouvernement jongle aussi avec l'idée de recourir à une loi spéciale pour libérer Hydro-Québec de l'injonction qui paralyse maintenant ses

travaux.

Le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, craint quant à lui les impacts de ce jugement. Pourrait-on maintenant exiger d'Hydro-Québec de démolir la ligne construite?

«C'est un problème majeur, ce n'est pas anodin», a déclaré M. Brassard, visiblement contrarié par la décision de la cour.

Le jugement de la juge Rousseau force l'arrêt des travaux de construction de la ligne Hertel-Des Cantons de 735



Jacques Brassard

tropolitaine et de la Montérégie, lourdement endommagés par le verglas l'an dernier.

Plus d'un million de Québécois ont alors été plongés dans le noir à la suite de l'effondrement de plusieurs portions du réseau électrique. Hydro-Québec a décidé de construire une ligne reliant des lignes de transmission des postes de la Montérégie et de la rive sud de Montréal.

Fort des décrets gouvernementaux lui permettant d'agir rapidement, Hydro-Québec a fait de nombreux mécontentements, en particulier dans l'Estrie où les expropriations et les travaux d'Hydro-Québec ont bouleversé le paysage.

Les citoyens de Val Saint-François ont mené une longue bataille juridique qui a débouché mardi par un jugement en leur faveur qui rend, à toute fins utiles, illégaux les décrets autorisant Hydro-Québec à faire fi des règlements relatifs à l'aménagement du territoire, la protection des terres agricoles et à la qualité de l'environnement.

Le gouvernement et Hydro-Québec invoquaient l'urgence d'agir. Mais un

après le verglas, la ligne Hertel-Des Cantons n'est toujours pas sous tension.

«Le gouvernement a invoqué l'urgence et avait à le faire», a soutenu le ministre Brassard, qui plaide à nouveau hier pour la nécessité de «sécuriser la population».

Le plan de développement stratégique d'Hydro-Québec n'est pas remis en question et ses exportations américaines ne sont pas menacées par le jugement de mardi, a fait comprendre le ministre.

Le gouvernement et Hydro-Québec réagiront formellement à la décision du juge Rousseau d'ici quelques jours.

Par ailleurs, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec a demandé hier au gouvernement de faire marche arrière et de retirer le décret qui soustrait à la Régie de l'énergie ses compétences sur la reconnaissance des actifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec.

Dans un communiqué, le regroupement cite le passage où la juge Jeannine Rousseau considère illégal le fait de «soustraire des projets aux mesures de contrôle prescrites par des lois d'ordre public et leur remplacement par des mesures moindres».

«Le gouvernement doit tirer des leçons de ce jugement et retirer le décret du 28 janvier 1999 en lui reconnaissant la même illégalité, et ce, compte-tenu que les questions qu'il tranche relèvent de la compétence exclusive de la Régie de l'énergie», fait valoir le président du regroupement, Marc Turgeon.



Les principaux porte-parole du comité des Citoyens du Val Saint-François, dont Jacques Laval et Monique Fournier (assis) ont continué à étudier la portée du jugement rendu mardi et qui déclare illégaux les décrets adoptés par le gouvernement Bouchard dans le dossier de la ligne de 735 kV. Les membres du comité n'entendent pas s'endormir sur leurs lauriers. L'expérience acquise depuis le début de cette bataille leur a appris que celle-ci est loin d'être finie. «Nous allons rencontrer nos avocats pour établir notre stratégie, car il n'est pas question d'attendre ce que le gouvernement fera. Nous devons être prêts à agir et nous allons poursuivre la bataille jusqu'au bout», a déclaré M. Laval.

Charest presse Bouchard de tenir parole

Guy MARCHAND

Richmond

À l'instar des membres de la coalition des Citoyens du Val Saint-François, le chef de l'opposition officielle Jean Charest espère que le premier ministre Lucien Bouchard respectera sa parole et acceptera le jugement rendu par la juge Jeannine Rousseau de la Cour supérieure du Québec.

«Prochainement nous aurons une belle occasion de connaître la valeur de la parole du premier ministre Bouchard, et je m'attends à rien de moins qu'il respecte ce qu'il a avancé publiquement cet automne, à savoir qu'il se plierait à la décision des tribunaux. Il a une bonne occasion de le faire maintenant que la Cour a tranché», a déclaré le chef de l'opposition officielle.

M. Charest n'a pas manqué aussi de souligner le courage et la ténacité des citoyens du Val Saint-François. Il a tenu à les féliciter pour avoir su se tenir debout devant le rouleau-compresseur péquiste.

«C'est dommage qu'il ait fallu recourir à un tribunal pour faire arrêter les travaux, mais le gouvernement Bouchard ne voulait rien entendre, et ce sont les citoyens qui ont remporté cette grande victoire», a-t-il dit.

Le chef libéral a aussi souligné le travail de son parti, qui a-t-il dit, a très bien joué son rôle dans ce dossier.

«MM. Sirros et Vallières ont présenté des alternatives et sont intervenus à plusieurs reprises dans ce dossier, mais comme les citoyens du Val Saint-François, ils se sont butés à des fins de non recevoir de la part des autorités gouvernementales».

Recommencer à zéro

En ce qui a trait à la possibilité de démanteler les infrastructures mises en place entre Des Cantons et Saint-Césaire qui ont déjà occasionné des déboursés de plus de 100 millions \$, celui-ci s'est montré prudent sur cette question.

«Nous n'en sommes pas encore rendu à cette étape. On verra en temps et lieu. Avant tout il faut respecter les lois existantes et recommencer le processus à zéro. Par la suite il faudra étudier toutes les alternatives possibles», a-t-il répondu tout en déplorant les dommages que les travaux de construction de

cette ligne ont causé pour des centaines de propriétaires de la région.

VOUS ÊTES FATIGUÉ, ÉPUIsé, VOTRE SOMMEIL EST AGITÉ OU TOUT SIMPLEMENT ABSENT!

PENSEZ À CES DEUX PRODUITS DE SWISS :



KAVA KAVA : pour dormir, il a l'effet calmant d'un sédatif, soulage l'anxiété et les tensions nerveuses.

12,49 \$ POUR 72 KAVA KAVA.



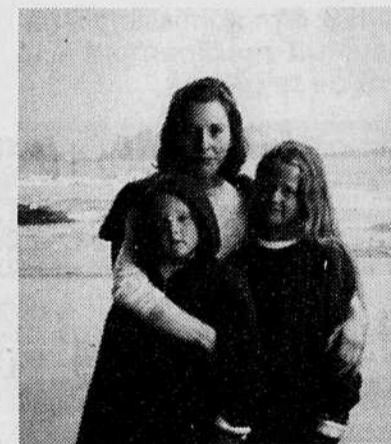
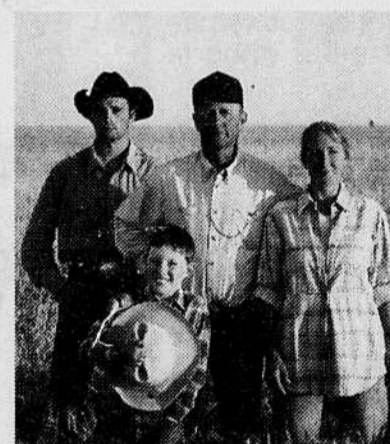
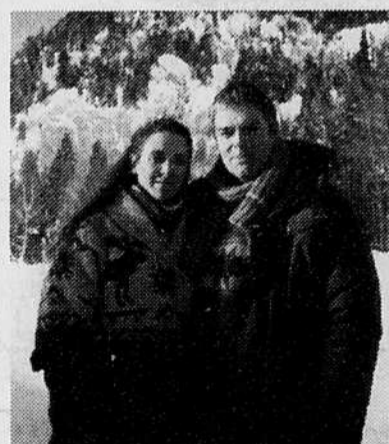
MILLEPERTUIS : pour nourrir vos nerfs et les tensions nerveuses.

9,49 \$ POUR 72 MILLEPERTUIS;

CES DEUX PRODUITS SONT EN RABAIS.

Le Sésame Depuis 1970... LIMITÉ DE TROIS PAR CLIENTS. OFFRE DISPONIBLE JUSQU'AU 15 MARS 1999.

1208, rue King Ouest Sherbrooke 563-3290



Bâtissez votre REER sur du solide

Au cours de cette période de l'année, d'importantes décisions financières s'imposent, notamment celle qui consiste à investir une partie de vos REER dans des instruments d'épargne sûrs et sans risque. En d'autres termes, il convient de faire des placements solides.

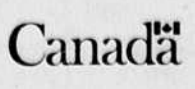
Les Obligations à prime du Canada sont encaissables une fois l'an, alors que les Obligations d'épargne du Canada traditionnelles et la nouvelle Obligation à prime du Canada, assortie de taux d'intérêt plus élevés - sont garanties à 100 % par l'administration fédérale, et ne comportent aucun frais. Offertes pendant la période des REER pour la première fois de leur histoire, elles sont tout indiquées pour la partie sans risque de votre REER. Elles incluent, d'autre part, une option FERR.

Les Obligations à prime du Canada sont encaissables une fois l'an, alors que les Obligations d'épargne du Canada traditionnelles, toujours aussi flexibles, peuvent être encaissées en tout temps. Les émissions 58 et 7 sont en vente jusqu'au 1^{er} mars 1999 à votre établissement bancaire ou financier.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA ÉMISSION 58	
3,65%	AN 1
OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA ÉMISSION 7	
4,25%	AN 1
4,50%	AN 2
5,00%	AN 3
Taux d'intérêt annuel composé de 4,58% pour les obligations «C» détenues pendant 3 ans.	

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Pour obtenir des renseignements additionnels, composez le 1 800 575-5151 ou visitez notre site Web à www.cis-pec.gc.ca



BINGO EN RÉSEAU

Le temps est au bingo!

Judi 25 février:

GROS LOT
100 000 \$
(48 boules ou moins)

40 000 \$ GARANTI

SBO Société des bingos du Québec inc. Filiale de Loto-Québec

POUR CONNAÎTRE LES SALLES PARTICIPANTES, COMPOSEZ LE:
1 888 430-BINGO

Centenaire Pas de fête à Saint-Élie

Saint-Élie-d'Orford (FG)

Même si 1999 marque le centenaire de la création de la municipalité de Saint-Élie-d'Orford, il n'est pas prévu la tenue de fêtes en conséquence.

C'est du moins ce qu'a signalé hier le maire Richard Gingras, rappelant que le centenaire a été célébré en même temps que celui de la paroisse, en 1986, car il y avait déjà une vie municipale 100 ans plus tôt, dans l'ancien hameau rattaché au Canton d'Orford et appelé alors Glen-Iver.



Richard Gingras

Néanmoins, selon le registre du ministère des Affaires municipales du Québec, la date réelle de constitution de Saint-Élie-d'Orford en municipalité est 1899. Plus précisément, le 10 mars 1899.

Le centenaire aura donc lieu officiellement dans moins de deux semaines.

Lui-même un peu surpris d'apprendre ce fait, hier, le maire Gingras a noté qu'il allait pousser les vérifications plus à fond car l'affaire l'intrigue. «Chose certaine, il n'y a pas de comité de centenaire et rien n'a été prévu à ce moment-ci pour souligner cette date», a-t-il dit.

Notons d'autre part que sur les quelque 110 municipalités que compte l'Estrie, outre Saint-Élie-d'Orford, une seule autre municipalité célèbre son centenaire en 1999, soit Asbestos, où l'événement sera souligné en grand.

Lennoxville souligne l'apport des siens

Laurent GELÉ
Lennoxville

C'était soir de fête, hier à la salle communautaire Amédée-Beaudoin de Lennoxville, alors que la Ville tenait sa huitième Soirée reconnaissance afin de souligner les accomplissements exceptionnels de quelques-uns de ses citoyens.

La cérémonie à laquelle assistaient près d'une centaine de personnes a permis de reconnaître le travail de dix citoyens dans les catégories Arts et culture, Civisme et bénévolat, Développement commercial, Éducation, Sports et Urbanisme.

Pour leur dévouement exemplaire, chacun des récipiendaires a reçu un certificat de mérite représentant une oeuvre de l'artiste locale Kay Kinsman.

De plus, le prix Donald-Patrick a également été remis pour «services rendus à la communauté lennoxvilloise». Instauré en 1982 par le Bishop's College School afin de commémorer la mémoire du regretté Donald Patrick, ce prix est décerné annuellement par la Ville de Lennoxville.

Donald Patrick était un citoyen bien connu à Lennoxville, entre autres à titre de propriétaire de la Pharmacie Patrick, ainsi que par son implication dans de nombreuses causes sociales, dont l'aide aux personnes malades.

Selon Chantal Carrier, directrice des activités culturelles, communautaires et récréatives à l'hôtel de ville de l'endroit, le but de l'événement consiste à «faire valoir les réalisations de ces citoyens et à faire connaître à la population en général l'extraordinaire implication des lennoxvillois dans leur communauté».



Photo La Tribune, Laurent Gelé

Quelques-uns des récipiendaires honorés lors de la huitième soirée reconnaissance de la Ville de Lennoxville. À l'arrière: Harry Jouris, catégorie Développement commercial, Terry Alen, catégorie Sports, Peter Mackey, catégorie Civisme et bénévolat. À l'avant: Pauline Thibault-Poudrier, catégorie Urbanisme, Frances Whittle, catégorie Éducation, et le docteur Alfred Dougan, prix Donald Patrick.

Réceptaires 1998

Passionnée de l'histoire locale de Lennoxville et ayant longtemps occupé le poste d'archiviste du Musée Len-Ascot, Géraldine Lane a été honorée dans la catégorie Arts et culture. Pour

sa part, Frances Whittle, présidente du St-Francis Valley Naturalists Club, a reçu le certificat de la catégorie Éducation pour l'implication de son club dans des programmes éducatifs en environnement au sein de plusieurs écoles des environs.

Vol dans un dépanneur de Bury

Sandro Fortier comparaitra le 8 avril

Sherbrooke

Arrêté par le propriétaire du Dépanneur Jojo victime d'un vol qualifié d'argent et de cigarettes à Bury, Sandro Fortier, âgé de 20 ans, a pu recouvrer sa liberté provisoire en attendant d'être jugé.

Il avait été ramené hier devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke, pour son enquête sur cautionnement.

Fortier a repris sa liberté sous conditions à la suite d'un engagement de

500 \$ contracté par sa grand-mère qui s'occupe de lui depuis l'âge de 11 mois, a expliqué son avocat Jean Couture.

Il devra garder la paix, ne pas communiquer avec la victime, quatre adolescents qui devront aussi comparaître devant la chambre de la Jeunesse au sujet de cette affaire, ne pas posséder d'armes offensives, se soumettre à un couvre-feu et se rapporter à la SQ une fois par semaine.

Le procureur Carole Poulin avait abandonné son opposition à un cautionnement moyennant des conditions semblables.

On se rappellera que le propriétaire John Quinn était parti après le vol à la poursuite d'une voiture suspecte, qui a pris le fossé plus loin.

Il a arrêté le conducteur avec une arme de chasse pendant que les passagers prenaient la fuite dans le bois mais ces derniers ont été interpellés peu après.

M. Quinn a remis aux policiers le conducteur à qui il avait attaché les poignets avec une corde.

Fortier devra revenir devant le tribunal le 8 avril pour son enquête préliminaire.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

564-2323
1-800-667-3841

Une lueur d'espoir 7 jours 24 heures

Voleurs de «gratteux» libérés sous conditions

Sherbrooke

Deux des trois individus inculpés d'un vol qualifié de «gratteux» au Dépanneur Woodward lundi soir

ont pu recouvrer leur liberté provisoire et le troisième subira son enquête en cautionnement aujourd'hui à la suite d'une nouvelle plainte semblable au Marché Lussier le 1er janvier.

Ils avaient été traduits hier devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Défendus par Me Jean Leblanc, Danny Rancourt, 20 ans, Stéphane Rancourt, 19 ans, et Sébastien Bibeau, 18 ans, sont accusés de complot, vol qualifié au Dépanneur Woodward et les deux premiers de déguisement dans un dessein criminel.

Les frères Rancourt ont été élargis sur un cautionnement garanti par un engagement personnel de 500 \$ chacun de garder la paix, ne pas communiquer avec les complices allégués dont un adolescent ni avec des personnes ayant un dossier judiciaire, ne pas posséder d'armes offensives, se soumettre à un couvre-feu et se rapporter à la police une fois par semaine.

Ces conditions avaient été soumises à l'appréciation du tribunal par le procureur Carole Poulin.

Selon une source policière, deux individus portant une cagoule artisanale et l'un armé d'un couteau de cuisine se sont présentés au dépanneur du 903 rue Woodward un peu avant la fermeture et ce dernier a demandé le contenu de la caisse pendant qu'un troisième faisait le guet à l'extérieur du commerce.

La préposée a pressé un bouton et ces derniers ont pris peur et détalé après que celui qui n'était pas armé se soit emparé d'une tablette de «gratteux» de Loto-Québec se trouvant sur le comptoir.

Les trois individus ont rejoint un adolescent dans une voiture à environ 300 mètres du dépanneur.

Ils se sont rendus à un appartement pour gratter les billets de loterie et certains leur permettaient de gagner des sommes minimes qu'ils sont allés échanger dans d'autres commerces.

La police a intercepté un peu après 1h un véhicule dans lequel se trouvaient les personnes qui ont été inculpées.

Quant à Bibeau, il fait de plus face à des chefs de complot, vol qualifié d'argent, de cigarettes et de billets de loterie au Marché Lussier et d'utilisation de déguisement.

VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS?



Recherche de volontaires pour une étude clinique sur la

GRIPPE

Nous sommes actuellement à la recherche de personnes pour participer à l'étude d'un nouveau médicament pour traiter et prévenir la transmission de la grippe.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus et que vous éprouvez depuis moins de 36 heures des symptômes de grippe tels que :

- toux
- fièvre
- maux de tête
- courbatures et maux de gorge

Vous pourriez être admissible à un projet de recherche portant sur un médicament expérimental dans le traitement de la grippe.

Pour des informations supplémentaires communiquez avec l'infirmière dans les plus brefs délais du lundi au dimanche entre 8 h et 20 h **(819) 820-5488**

Cette étude est réalisée avec le Dr Claude Saint-Pierre, le Dr Rémi Bouchard, le Dr François Turcotte et la Dre Ginette Girard de la Clinique médicale de recherche Novabyss, rue Bowen.

Nouvelles Obligations d'épargne du Canada

Placement sûr et garanti. En vente maintenant.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA Émission 58		
3,65 %		
AN 1		
OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA Émission 7		
4,25 %	4,50 %	5,00 %
AN 1	AN 2	AN 3
Taux d'intérêt annuel composé de 4,58 % pour les obligations «C» détenues pendant 3 ans.		

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA BÂTISSÉ SUR DU SOLIDE Canada

Les émissions 58 et 7 sont en vente jusqu'au 1^{er} mars à votre établissement bancaire ou financier.

CONCOURS «Soirée Bowling»

Pour souligner les 10 ans

au THÉÂTRE DES GRANDS CHÊNES de Kingsey Falls

LE MERCREDI 30 JUIN,

assistez au succès de l'été 1999

avec Marcel Leboeuf, Marie Tifo, Normand Chouinard et plusieurs autres.

Radio-Canada Television CKSH

Faites parvenir à La Tribune au 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec J1K 2X8

COUPON DE PARTICIPATION CONCOURS «Soirée Bowling»

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... CODE POSTAL.....

INDICE..... DATE.....

SURVEILLEZ LES INDICES À L'ÉMISSION ESTRIE CE SOIR DU LUNDI AU VENDREDI À 18 h 00

LaTribune

Tout pour la construction et la rénovation

GASTON CÔTÉ MANUFACTURIER DE FERMES DE TOIT 1000, rue Galt Est, Sherbrooke **564-8841**

DUBREUIL CENTRE DE RÉNOVATION 5711, boul. Bourque, Rock Forest **864-6801** - Ext.: 1-800-934-6801 116, rue Principale Saint-François-Xavier **.845-4444**

SIMMS

SPÉCIAL 3 JOURS SEULEMENT

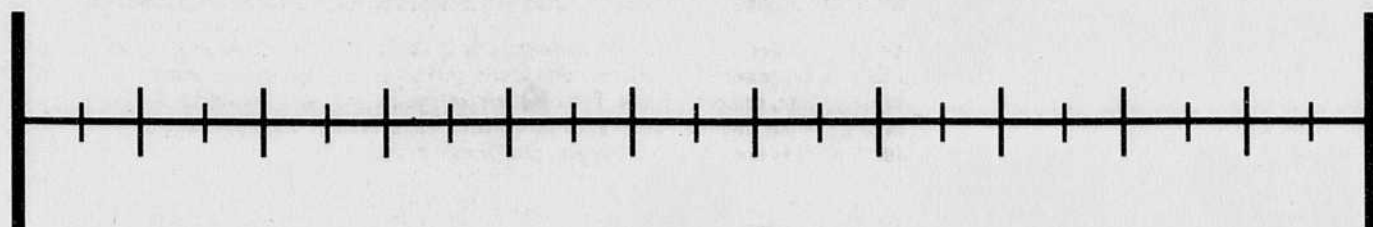
25% (à l'achat de 4 litres de peinture)

- Accessoires de peinture
- Pinceaux
- Rouleaux
- Etc.

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI 25, 26, 27 FÉVRIER SEULEMENT

RISQUE

RENDEMENT



LA RETRAITE CONFORTABLE SE SITUE QUELQUE PART ENTRE LES DEUX.

Vous avez beau avoir tout analysé et parfaitement intégré les faits, il n'y a pas à en sortir, investir dans son avenir peut parfois impliquer des choix beaucoup moins faciles qu'on ne le pense.

D'un côté, les perspectives de gains importants en vue d'une plus grande sécurité financière à long terme vous poussent dans une direction. De l'autre, la menace que représente la volatilité du marché vous rend plus conservateur.

Il est donc essentiel de bien évaluer la part de risque que vous êtes prêt à assumer afin de centrer vos choix sur le type de fonds communs qui vous aidera le mieux à atteindre vos objectifs de retraite.

En travaillant de pair avec nos spécialistes en investissements, à l'aide d'un outil que nous appelons le Planificateur-placements, vous pourrez mieux comprendre vos priorités d'investissement, vos objectifs et votre profil de risque/rendement.

Après avoir mis au point une stratégie avec laquelle vous êtes entièrement à l'aise, atteindre vos objectifs devient nettement plus facile. C'est en fait la meilleure façon de vous assurer une retraite plus confortable, une feuille d'impôt un peu moins lourde, et un sommeil beaucoup plus paisible.

FONDS RECOMMANDÉS POUR L'ANNÉE 1999

SOLUTIONS PLUS CONSERVATRICES « TOUT-EN-UN » :

Fonds de revenu mensuel Royal

Fonds équilibré Royal

Fonds de croissance équilibré Royal

PERSPECTIVES DE CROISSANCE À LONG TERME SUR LE MARCHÉ CANADIEN :

Fonds d'actions canadiennes Royal

Fonds Indiciel Canadien Royal

Fonds Indiciel Stratégique Canadien Royal

PERSPECTIVES DE CROISSANCE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX ET PLUS VASTES PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT À L'ÉTRANGER :

Fonds équilibré international Zweig

Fonds Indiciel REER Américain Royal

Fonds de croissance européen Royal

Pour en savoir plus sur nos stratégies de placements en prévision d'une retraite confortable, venez rencontrer un de nos spécialistes en investissements dans n'importe quelle succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal, ou contactez notre service Télé-Placements au 1 800 ROYAL-63.



**FONDS
D'INVESTISSEMENT
ROYAL**

Membre du Groupe Financier Banque Royale®

VOTRE AVENIR COMMENCE BIEN

Les Fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié, dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent. Ces fonds sont disponibles par l'entremise de notre service Télé-Placements au 1 800 ROYAL-63, d'Actions en direct Banque Royale, maison de courtage à escompte au 1 800 ROYAL-83, de RBC Dominion valeurs mobilières et d'autres courtiers autorisés, ainsi que dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Les recommandations quant aux fonds ont été fournies par la société Fonds d'investissement Royal Inc. et peuvent changer en fonction de vos objectifs de placements.

Arts et spectacles

Céline Dion procure quatre Grammy à la chanson «My Heart Will Go On»

Les Canadiennes Shania Twain et Alanis Morissette obtiennent chacune un trophée dans leur catégorie respective

Los Angeles (AP, PC)

La chanteuse Céline Dion a associé à son nom quatre récompenses, hier au gala des prix Grammy, grâce à «My Heart Will Go On».

Elle a ainsi gagné le titre du meilleur enregistrement de l'année avec la chanson thème du long métrage «Titanic».

Céline Dion a aidé en outre James Horner (musique) et Will Jennings (paroles) à gagner le Grammy de la chanson de l'année.

L'artiste québécoise «était la seule qui pouvait la chanter», a affirmé Horner en allant remercier à la tribune.

Le fameux extrait de «Titanic» a eu également le Grammy de la meilleure

chanson composée pour un film.

À la première remise de trophées, avant le gala télévisé, Céline Dion avait déjà obtenu le prix de la meilleure performance par une chanteuse pop, toujours avec «My Heart Will Go On».

«Je veux remercier les gens qui ont pris soin de ma voix et René, qui prend soin de mon cœur», a déclaré à ce moment Mme Dion.

Le Grammy du meilleur album est allé à «The Miseducation of Lauryn Hill», disque éponyme de la jeune femme qui avait auparavant obtenu aussi le trophée de la découverte de l'année (best new artist).

Mme Dion a par ailleurs interprété une chanson en duo avec le tenor André Bocelli, lors de ce 41e gala de la National Academy of Recording Arts and Sciences, produit par Pierre Cossette et Ken Ehrlich, diffusé par CBS et CTV depuis le Shrine Auditorium.

Une autre Canadienne, Alanis Morissette, a décroché le petit effigie de gramophone pour la meilleure chanson rock, «Uninvited», extraite de la trame de «City of Angels».

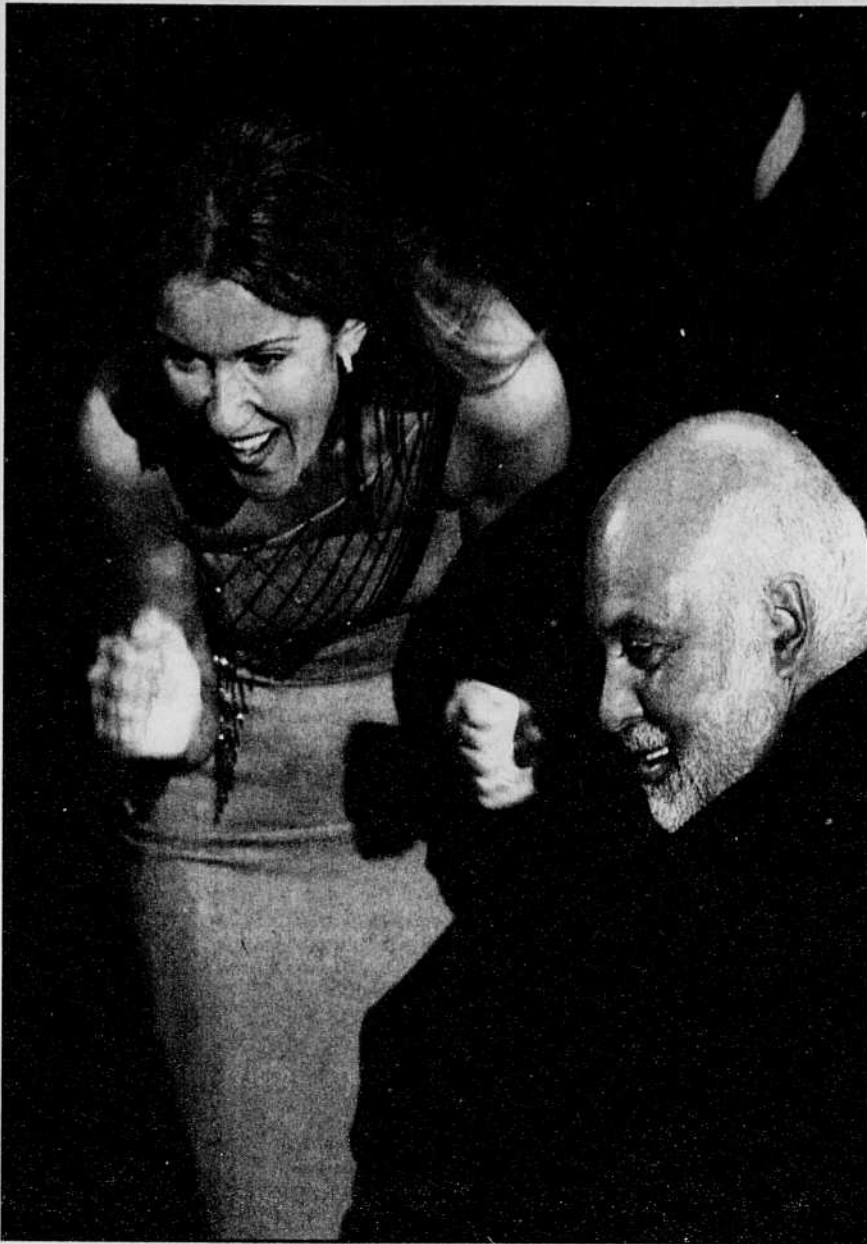
Avec «Uninvited», Mme Morissette a reçu en plus le Grammy de la meilleure performance par une chanteuse rock.

Son disque «Ray of Light» a valu à Madonna le trophée du meilleur album pop, devant entre autres dans la catégorie «Let's Talk About Love», de Céline Dion.

Sheryl Crow a été la gagnante du meilleur disque rock, pour «The Globe Sessions», devant les groupes Garbage et Hole.

La récompense pour un rap solo a été attribuée à Will Smith, pour «Jiggy Wit It». «Oh man... Thank God», a notamment déclaré l'acteur et chanteur.

Shania Twain avait décroché de son côté le Grammy de la performance par une chanteuse country, avec «You're Still The One».



Grâce à son interprétation de la chanson «My Heart Will Go On», Céline Dion a su séduire les juges de la National Academy of Recordings. La chanson thème du film «Titanic» a récolté quatre prix. En acceptant celui du meilleur enregistrement, Céline s'est tournée vers son mari René Angélil pour le remercier de prendre soin de son cœur.

ECHOS DU MONDE ARTISTIQUE

Les Talents de Rivier

Les finissantes du Collège Rivier de Coaticook présentent demain vendredi, 26 février, à 19h30 au Théâtre Rivier du Collège de Coaticook, un spectacle mettant en vedette les élèves de leur école.

Ce spectacle, offert au profit des finissantes, viendra démontrer les multiples talents artistiques qui se retrouvent à Rivier et ce, pour une cinquième année consécutive.

Le Collège est situé au 343 de la rue St-Jacques nord à Coaticook.

1407 concurrents à la demi-finale

La demi-finale de la Dictée des Amériques qui se déroulera le 27 février prochain réunira pas moins de 1407 concurrents, amateurs d'orthographe et de grammaire, dans 28 villes du Québec.

En région, on en retrouvera 74 à Sherbrooke, 47 à Drummondville, 10 à Thetford-Mines et 18 à St-Georges de Beauce.

Cette épreuve constitue la dernière étape avant la finale internationale qui mettra en vedette la dramaturge et romancière Marie Laberge.

Près de 3500 mords de la langue française ont pris part au test de qualification publié en janvier dernier dans sept quotidiens du Québec et quatre hebdomadaires de l'est ontarien. Dans l'ensemble, 267 concurrents junior et 1140 seniors ont obtenu la note de passage.

Les demi-finalistes auront la chance de gagner des dictionnaires Larousse, des guides Bescherelle et des logiciels Correcteur 101. Les meilleurs passeront à la finale internationale qui réunira à la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale du Québec les champions d'orthographe d'une douzaine de pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Télé-Québec diffusera cette grande finale le samedi, 10 avril à 18h et TV5 assurera la retransmission de l'épreuve à l'échelle mondiale. Radio-Canada rediffusera également l'émission au Canada à l'extérieur du Québec. La Commission de la capitale nationale du Québec s'est associée au championnat à titre de partenaire majeur.

Moman sur la route

À compter de ce samedi, 27 février, et jusqu'au 9 mai prochain, le spectacle Moman écrit et joué par Louise Dussault reprend les routes du Québec pour une ultime tournée qui coïncidera avec le 20e anniversaire de sa création.

La première représentation est prévue à la Maison de la culture Ahuntsic et le spectacle sera présenté en région le 26 mars au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook et le 27 mars, au Théâtre Place de l'Église de St-Georges de Beauce.

Avec Moman, Louise Dussault a construit un spectacle qui nous tient en haleine du début à la fin, en présentant un portrait à la fois grave et hilarant de la maternité dans tous ses états. Un long monologue qui coule et se nourrit de nombreux rebondissements.

La mise en scène du spectacle est signée Pierre Rousseau.

D'autre part, soucieuse d'apporter son concours à l'action des diffuseurs en faveur de la circulation des spectacles sur le territoire québécois, la comédienne se rend disponible pour des conférences-échanges dans les milieux qu'elle visite. Cette action est en quelque sorte une continuité à son mandat à la présidence du Conseil québécois du théâtre.

Cinéma 9
821-9999
-MATINÉES : 5.00\$
-LUNDI - MARDI
-MERCREDI : 5.00\$
SITE INTERNET : actionfilm.ca/cinema9

LA MAISON DU CINÉMA
63, KING OUEST, 566-8782

✓ LA FEMME DE CHAMBRE DU TITANIC (G)	1h05 - 3h15 - 7h05 - 9h15
✓ ELLE A TOUT POUR ELLE (G)	3h15 - 7h15 - 9h15
✓ LE PRINCE D'EGYPTE (G)	
✓ SHAKESPEARE ET JULIETTE (G)	3h25 - 6h55 - 9h25
✓ L'INTRA-TERRRESTRE (G)	1h15 - 3h25 - 7h10 - 9h25
✓ LA VIE EST BELLE (G)	3h20 - 7h00 - 9h20
✓ UNE BOUTEILLE À LA MER (G)	1h00 - 3h30 - 6h50 - 9h30
✓ PATCH ADAMS (VF) (G)	3h20 - 9h20

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
Ecran Géant Qualité du Son Grande Différence

Carrefour de l'Estrie 22 au 25 février

PAYBACK (16+)(VOA) LUN A JEUDI 7:20 9:40	MESSAGE IN A BOTTLE (GEN)(VF) LUN A JEUDI 7:00 9:50	LE REGLEMENT (16+)(VF) LUN A JEUDI 7:10 9:30 55085
--	---	--

LaTribune et ALLIANCE VIVAFILM
invitent 180 personnes à l'avant-première

LE CORRUPTEUR CHOW YUN-FAT MARK WAHLBERG

Les règles ne s'appliquent qu'à ceux qui les respectent.

Le 11 mars 1999 à 19 h 30 au cinéma 9 Rock Forest

Pour participer : Découpez le coupon et postez-le à l'adresse indiquée. 90 gagnants recevront un laissez-passer double. La valeur des prix est de 1575\$. Règlement du concours disponibles chez Alliance Vivafilm. L'annonce sera publiée les 25 - 26 et 27 février 1999. Le tirage aura lieu le 4 mars 1999.

En collaboration avec **cinéma 1061**

Concours LE CORRUPTEUR :
4204, boul. Bertrand Fabi, Rock Forest (Qc.) J1N 1X5

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
TÉLÉPHONE (JOUR) _____ (SOIR) _____ 55546

Par contre «Wide Open Spaces», du trio Dixie Chicks, a remporté la palme de l'album country, contre notamment celui de Mme Twain et «Sevens», de Garth Brooks.

Le prix pour la chanson country est allé à «You're Still the One», composée par Mme Twain et son mari Robert Lange. Le Grammy du meilleur chanteur country est allé à Vince Gill, pour son album «If You Ever Have Forever in Mind».

Madonna a eu les honneurs du premier numéro télévisé, interprétant «Nothing Really Matters» vêtue d'un kimono écarlate.

Parmi d'autres numéros, il y eut en duo les guitaristes Eric Clapton et B. B. King. Puis une chanson par Natalie Cole et des airs de trompette, clarinette et saxophone ont marqué le 100e anniversaire du jazzman Duke Ellington (1899-1974).

Le prix des textes d'humour est allé à Carl Reiner et Mel Brooks avec «The 2000 Year Old Man»; ces deux vétérans ont été applaudis debout par toute la salle quand ils ont quitté leur siège pour aller recevoir leur Grammy.

Auparavant, un prix spécial avait été attribué au chanteur country Johnny Cash pour l'ensemble de son oeuvre. Sa femme June Carter est allé chercher cet honneur pour l'artiste souffrant, qui aura 67 ans vendredi.

BIENTÔT EN SPECTACLE
NOUVEAU CENTRE CULTUREL

26 MARS
BRUNO PELLETIER

2 MARS
ROMÉO ET JULIETTE

5 et 6 MARS
PIERRE VERVILLE

10 MARS
NATHALIE CHOQUETTE

17 MARS
JEUNE FEMME CHERCHE HOMME DÉSPÉRÉMENT

26 MARS
LAURENCE JALBERT

CENTRE CULTUREL
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
820-1000

IGA TELE 7 LaTribune CITE CHLT 630

Le PASSEPORT JEUNESSE

BABE
UN COCHON DANS LA VILLE

Dans le cœur de la ville, un cochon qui a du cœur.

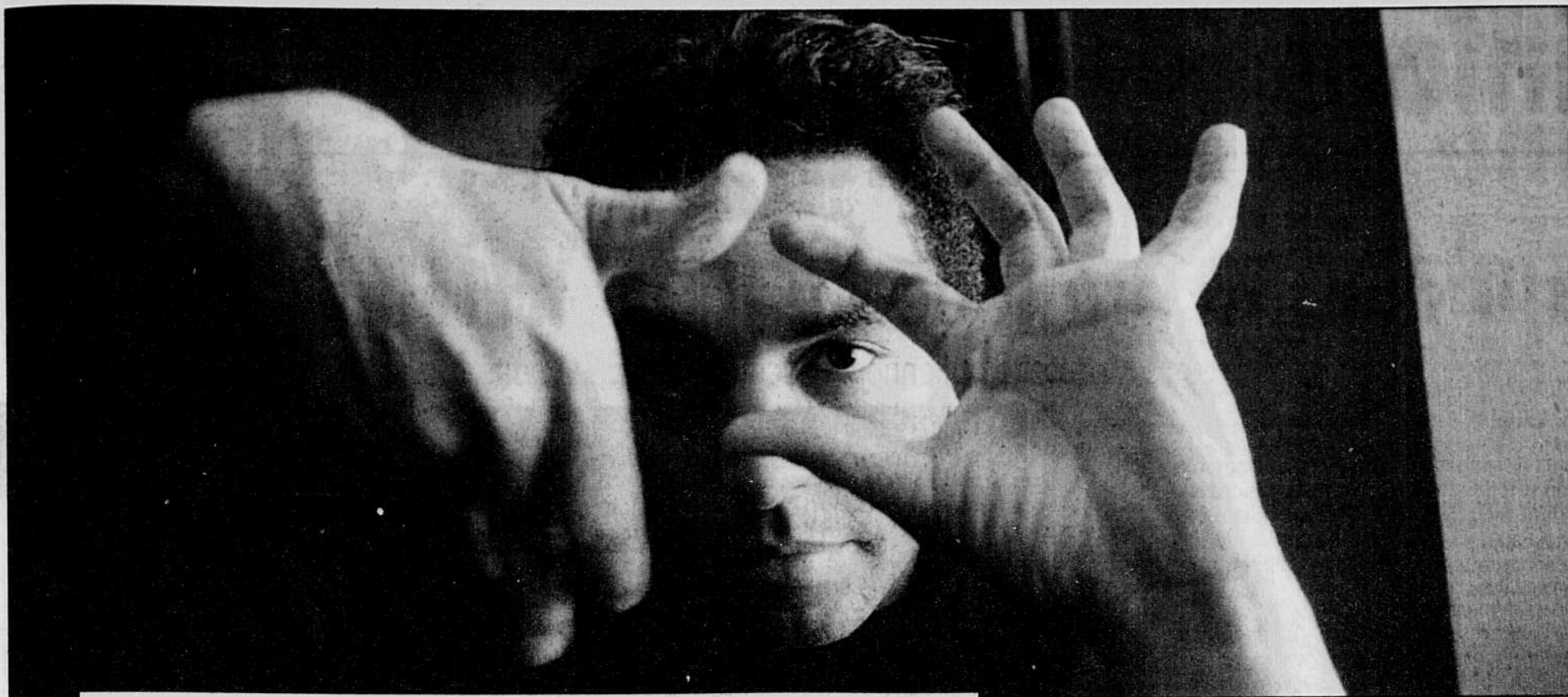
Le dimanche 28 février 10h30 et 13h30

Stationnement gratuit le dimanche!

SALLE MAURICE O'BREADY
CENTRE CULTUREL
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

IGA Desjardins LaTribune CITE 105,7 FM ROCK DÉFIANCE TELE 7 CHLT 630

Information : 820-1000



Imacom,
Martin Blache
Jean-Louis Daulne sort des sentiers battus. Car en plus de jouer avec le rythme des phrases et la sonorité des mots, il utilise autant sa voix que son corps comme «instrument» de percussion, pour créer le tempo, trafiquer les phrases et, parfois, le sens.

Jean-Louis Daulne est un magicien des mots et des sons

Denis DUFRESNE

«**D**oum Doum Tchak» Une onomatopée, trois petits mots anodins pensez-vous... Peut-être, mais c'est le titre du deuxième album de Jean-Louis Daulne... une formule presque ludique, un rythme, un souffle, la vie quoi!

«J'adore écrire. C'est la forme des mots et la beauté de la note qui m'inspirent», raconte le chanteur belge, qui a déjà dit qu'il faisait non pas de la chanson, mais des chants et des sons...

«Parfois, dans mes chansons, je peux mettre davantage en exergue la forme que le fond. La pensée est là, mais la forme est très importante. Je prends la musicalité des mots et non l'étymologie, mais on le fait depuis longtemps, Verlaine le faisait!», explique-t-il en entrevue.

Car en plus de jouer avec le rythme des phrases et la sonorité des mots, Jean-Louis Daulne, en véritable magicien des sons, utilise autant sa voix que son corps comme «instrument» de percussion, pour créer le tempo, trafiquer les phrases et, parfois, le sens.

«Sur *Doum Doum Tchak*, j'ai eu davantage recours aux allitérations dans l'écriture; la percussion vocale est mise dans les mots, le rythme est inné dans les mots. Le fait d'utiliser ces deux choses me donne plus d'opportunités», dit-il à ce propos.

Heureux mélange

Né d'une mère congolaise et d'un père belge, Jean-Louis Daulne se définit comme un métis ou un zèbre, en raison de ses origines noire et blanche...

«Mon monde à moi est fait d'un mélange à la fois culturel et musical, de musique classique, de funk, de musique noire, de rock et de chanson française. Tout est vraiment mélangé chez moi, le noir et le blanc, aujourd'hui je suis très caméléon», dit le chanteur révélé en 1996 avec son premier album, intitulé très justement «Onomatopie».

L'artiste, qui amorce ce soir même une tournée dans plusieurs salles de spectacle de la région, puise dans ces différentes influences et crée des sortes de micro-climats musicaux avec ses chansons, qui vont du groove incendiaire, au rhythm'n blues, en passant par la musique world et même quelques ballades avec orchestre à cordes!

«La musique existe depuis toujours dans ma famille noire et dans ma famille blanche. Du côté blanc, il y a la chanson, la musique classique, du côté afri-

cain il y a les rythmes, mais aussi les mots: le père de ma mère est un griot, un conteur», mentionne Jean-Louis Daulne, qui en est à sa cinquième ou sixième visite au Québec.

«L'identité pour moi est importante. Il faut toujours garder ses racines. On peut parler d'intégration, mais il faut respecter les gens, ne pas rejeter les choses d'emblée», pense-t-il.

Un renouveau

Lorsqu'on lui demande de parler de chanson française, qui carbure au rap depuis quelques années déjà, Jean-Louis Daulne est d'avis que ce phénomène est en voie de s'estomper et s'attend à un renouveau.

«On est dans une période de transition, mais les Français ne savent pas encore vers quoi se tourner», croit-il.

«Il y a quelques années la chanson française était en perte de sens, étrange-

ment, ceux qui ont remonté la cote de la chanson française ce sont les rappers... Ils ont vendu des millions de disques et ils chantent en français!

«Je suis sûr que le post-rap sera une chanson américaine dans sa forme, rock, rhythm'n blues, néo-soul, mais en français, ce que vous avez déjà ici au Québec. Toute une génération de chanteurs noirs se lève, mais chantera en français», prévoit-il.

Une belle vision des choses de la part d'un chanteur métis - ou zèbre! - qui avait repris la chanson «Vesoul», de Jacques Brel, sur son premier disque.

Jean-Louis Daulne se produit ce soir au Comité culturel Mégantic, demain soir au Centre culturel d'East Angus et samedi soir chez Les Amis de la musique de Richmond. Il sera au P'tit bonheur de Saint-Camille le 4 mars et au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke le 6 mars.

Le Quatuor de l'École de musique aux Jeudis Jazz

Sherbrooke (MR)

Les *Jeudis Jazz* présentent ce soir le Quatuor de l'École de musique à la salle Serge-Garant, une occasion de renouer avec les standards du jazz ou de les découvrir, par exemple Miles Davis et John Coltrane.

Le Quatuor se compose de Richard Savoie, saxophoniste, Yvon Bellemare, pianiste, Jean-François Martel, contrebassiste, ainsi que Sylvain Jalbert, batteur.

Les *Jeudis Jazz* sont présentés au public un jeudi soir par mois depuis janvier jusqu'à mars inclusivement, à compter de 20 heures, à la salle Serge-Garant de l'École de musique de l'Université de Sherbrooke.

C'est donc un rendez-vous ce soir.

THEÂTRE CENTENNIAL THEATRE

QUARTANGO

Samedi 27 février, 20 h

Tout à fait séduisant!
(Le Soleil)

Stéphane Allard, violon
René Gosselin, contrebasse
Richard Hunt, piano
Mario Leblanc, accordéon

Un tango raffiné et inspiré
(Le Nouvelliste)

venez voir!

(819) 822-9692

Desjardins VOLVO CHL 630 GTE RECORD

RABAIS DE 450\$

PAR PERSONNE, PAR COUPON, sur présentation de ce coupon au guichet du

Théâtre Centennial pour **QUARTANGO**

Labatt **Bleue** et **RONA**

présentent

Le CONCOURS OLIVIER

LES OLIVIER
Le premier gala de l'humour diffusé à TVA
le 21 mars 1999

À gagner !
La journée du dimanche 21 mars dans les coulisses du gala, une excursion en montgolfière Labatt Bleue ainsi qu'un assortiment complet d'outils RONA.

Choisissez votre humoriste préféré parmi la liste ci-dessous et déposez le coupon de participation dans le baril Labatt Bleue chez votre marchand RONA.

Les coupons sont disponibles dans *La Tribune* les lundis, jeudis et samedis.

La Tribune

Le tirage aura lieu le vendredi 19 mars entre 6 h et 9 h sur les ondes de Radio Énergie. Le grand gagnant sera informé par téléphone.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. (rés.) : () _____ Tél. (travail) : () _____

Nommez une émission diffusée entre 6 h et 9 h sur les ondes de Radio Énergie ? _____

Réservé aux 18 ans et plus. Aucun achat requis. Valeur : 1000 \$ Règlements du concours disponibles chez votre marchand RONA. Les coupons réponses peuvent être postés à l'adresse suivante : «Concours Les OLIVIER» C.P. 310, Succ. C, Montréal (Qc) H2L 4K1.

Jean-Michel Anctil

Normand Brathwaite

Yvon Deschamps

Lise Dion

André-Philippe Gagnon

Patrick Huard

Pierre Légaré

Daniel Lemire

Claudine Mercier

Marie-Lise Pilote

55380

ÉDITORIAL

Investir dans la pratique de la motoneige



Pierre DUBOIS

Il semble parfaitement illogique de vouloir limiter la vitesse à 50 kilomètres/heure dans les sentiers de motoneige, comme le souhaitent certains après la publication récente d'un rapport du coroner Reynald Gauthier, à la suite d'un accident mortel survenu il y a deux ans. Autant demander aux automobilistes de rouler à 80 km/h sur les autoroutes.

Une telle mesure serait illogique parce que dangereuse. Sur les autoroutes, les panneaux de limite de vitesse indiquent que l'on doit circuler entre 60 et 100 kilomètres. Le plus souvent, la circulation se fait autour de 110. L'automobiliste qui s'entêterait à rouler à vitesse réduite s'exposerait à être victime d'un accident. Si la vitesse tue, la marginalité de la vitesse trop basse constitue aussi un danger.

La façon de régir la circulation sur les routes est simple. Il doit y avoir des patrouilles policières pour contrôler les deux principales causes d'accident graves sur les routes: la vitesse et l'alcool au volant. Le même investissement doit être consenti dans les sentiers de motoneige, en gardant les justes proportions argent/nombre d'usagers.

La motoneige fait partie de l'industrie touristique. Ses retombées économiques sont importantes. On parle d'une industrie qui génère 1,4 milliard \$ au Québec. Les

retombées touristiques atteignent les 400 millions \$. Un million d'usagers proviennent du Québec. Il en vient également des États-Unis et même d'Europe. Avant de pénaliser tout le monde en imposant des mesures de sécurité plus sévères, il faut voir s'il ne faut pas cibler les locuteurs occasionnels et donc inexpérimentés et les touristes étrangers, pas plus férus des habiletés nécessaires à la pratique de ce sport.

Si on veut continuer à attirer les adeptes de cette activité de plein air, il faut investir dans la surveillance des pistes. Les fans de la motoneige peuvent avoir du plaisir dans des sentiers sécuritaires. Cette sécurité sera assurée si les usagers des pistes savent que les excès de vitesse ou la consommation d'alcool peuvent être réprimés sur les pistes autant que sur les routes. Aussi avant de crier à la dangerosité de la pratique de la motoneige qui fait 25 morts par année, il faut décortiquer ces accidents mortels. Voir la proportion de ces derniers qui surviennent hors piste, donc hors de toute réglementation, et souvent causés par la témérité de ceux qui négligent la plus élémentaire des prudenances. L'exemple le plus fréquent étant ceux qui se hasardent sur des lacs qui ne sont pas suffisamment gelés.

Réglementer à outrance ne changera rien au comportement des individus délinquants qui n'obéissent qu'à leurs lois.

Sur les pistes, la signalisation devrait faire l'objet d'une attention spéciale. Sur toutes les routes, des pan-

neaux limitent la vitesse selon les courbes ou les conditions de la voie. Il devrait en être de même dans les sentiers de motoneige. Il existe des endroits où la limite doit être réduite. D'autres où le danger de rouler à 70 ou 80 km/h ne constitue pas un problème.

Une étude serrée du réseau de sentiers pourrait régler une partie du problème. Des voies plus larges pourraient également sécuriser la conduite.

Mais il reste que le conducteur de motoneige comme celui de l'automobile sera toujours plus prudent en sachant qu'il peut lui coûter cher de déroger aux règles de conduite. Dans le contexte des restrictions budgétaires, on voit déjà les autorités responsables lancer les hauts cris. Si on prend la motoneige sous l'angle touristique, le retour sur l'investissement dans des sentiers plus sécuritaires, mieux organisés et surtout la mise en place d'une surveillance adéquate seraient un placement rentable.

Dans le domaine du tourisme, comme dans d'autres secteurs de l'activité économique, il faut investir dans les infrastructures.

Vouloir limiter la vitesse à 50 km/h est un vœu pieux, irréaliste. Ce carcan risquerait de faire fuir les adeptes. Obliger les nouveaux usagers à suivre un cours de base et mettre en place une surveillance adéquate sur les sentiers seraient des mesures plus efficaces, qui contribueraient à baisser le taux de mortalité dans les sentiers. On ne fait pas autrement sur les routes. Et avec succès.

LETRE OUVERTE

Crise des effectifs

Au conseil d'administration des établissements unifiés de la MRC du Granit
M. André Turgeon, président

Le Centre hospitalier Lac-Mégantic connaît actuellement une crise au chapitre de ses effectifs médicaux ce qui, à juste titre, a mis la population en alerte.

Je comprends des propos du responsable de l'organisation des services médicaux sur le territoire, le Dr Desrosiers, propos qu'il a livrés lors de la séance du Conseil d'administration du 27 janvier dernier, que la population n'a rien à craindre quant à l'accessibilité aux services dans l'immédiat.

Je comprends également qu'à court terme, la Régie régionale et les autorités du Centre hospitalier vont entreprendre diverses actions pour que notre hôpital puisse faire appel au dépannage médical et verront à ce que le Centre hospitalier Lac-Mégantic soit réinscrit sur la liste des médecins bourgeois de même que sur celle des médecins formés hors Québec, tout cela dans le but de faciliter le recrutement de nouveaux médecins.

Dans un deuxième temps, la Régie se propose d'agir pour valoriser la pratique en Centre hospitalier, afin d'en améliorer la rémunération et d'aider à recruter de nouveaux médecins.

Dans une troisième étape, le Dr Desrosiers a assuré le conseil d'administration de la préoccupation de la Régie à trouver des moyens pour éviter de nouvelles crises dans l'avenir.

Je peux donc dire que les propos du Dr Desrosiers ont su être rassurants et il semble qu'il y ait une volonté très nette des gens de la Régie à aider notre Centre hospitalier pour régler définitivement de problème.

En tant que députée, je suis bien



Madeleine Bélanger

prête à souscrire au discours du Dr Desrosiers à l'effet qu'il mettra tout en oeuvre pour stabiliser les effectifs médicaux parce que je ne peux accepter que notre population voit ses services de santé amoindris par manque de médecins.

Je veux assurer le Conseil d'administration et la direction de l'hôpital de mon soutien le plus entier et de toute ma collaboration dans l'éventualité où mon aide pourrait être requise.

Conséquemment, j'apprécierais grandement être informée de l'évolution de la situation, en espérant que la présente situation se règle dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Madeleine Bélanger
Députée de Mégantic-Compton

L'utopie de la liberté

Récemment, je me suis rendue à une pharmacie d'une chaîne bien connue, pour y acheter du sirop pour la toux, disponible sans prescription. N'en trouvant pas sur les tablettes, on m'avise que, dorénavant, il faut le demander au pharmacien, question de contrôle... Bon...

Quelle surprise lorsque le pharmacien, avant de me remettre la bouteille, s'enquiert de mon nom, adresse et numéro de téléphone. Dans quel but? Consigne du gouvernement, me répond-on. Il veut savoir qui achète le produit, où et à quelle fréquence (rappelez-vous que c'est un médicament supposé en vente «libre») car il semblerait que certaines personnes utilisent la codéine présente dans le produit pour se «doper». La même consigne s'applique également aux carrés de camphre, et peut-être à d'autres produits.

De quel droit le gouvernement vient-il encore s'ingérer dans le peu de liberté qui nous reste? Il contrôle déjà ma vie financière, médicale, sociale et j'en passe. Chaque citoyen est fiché en haut-lieu et on sait que le mot «confidentialité» est une blague, de nos jours. Il faut se demander sérieusement quel est le but réel de cette emprise sans cesse grandissante sur tous les détails de notre vie privée. Le gouvernement agit

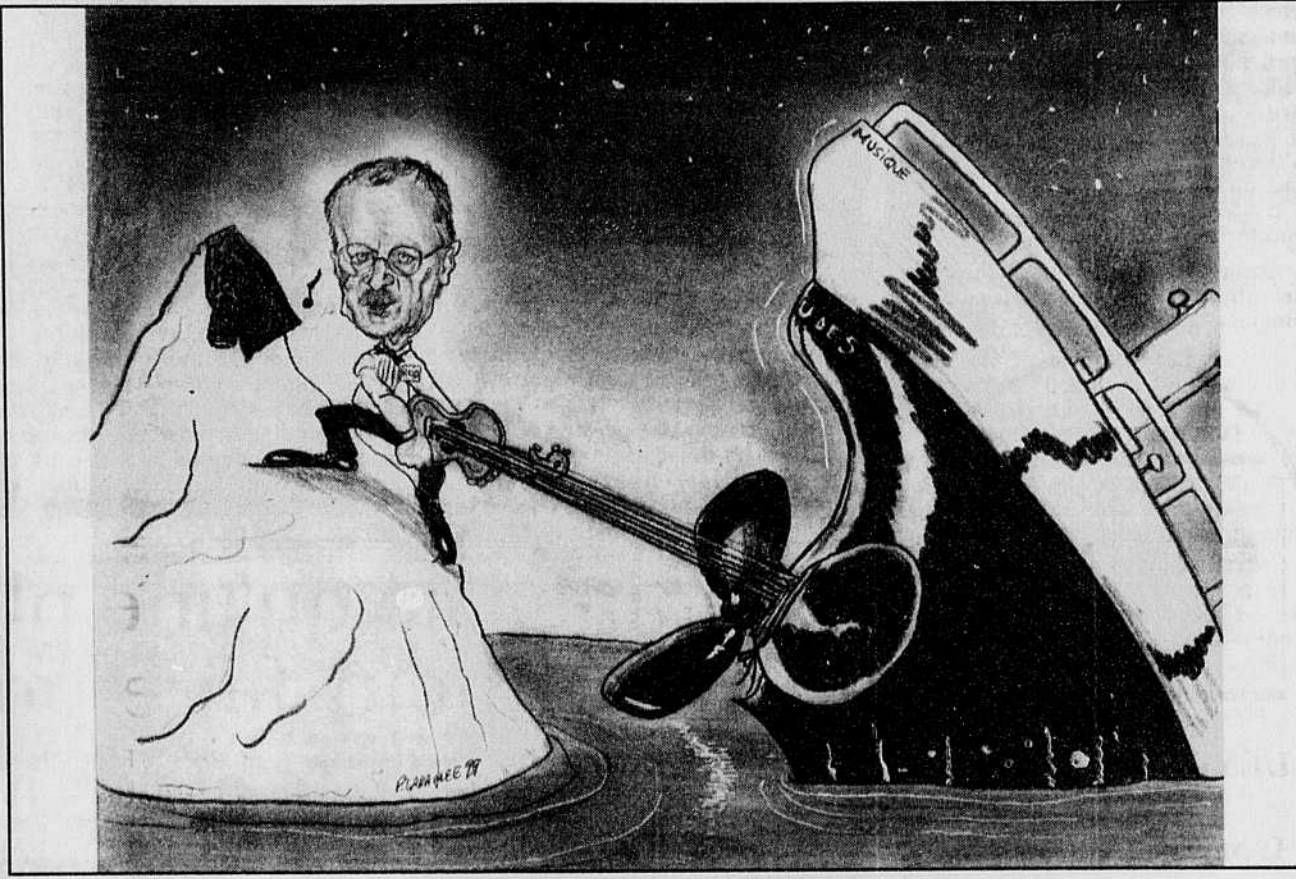
comme une pieuvre qui étend tranquillement ses tentacules pour mieux étouffer sa proie...

Ficher tous les consommateurs d'un sirop pour quelques toxicomanes en mal de «dope»? Alors, il faudrait appliquer la même politique au jus d'orange (on peut en faire de la «bagosse») ou aux patates (qui servent à l'alcool frelaté)... Ridicule! Avant d'en venir à de tels expédients supposément anti-drogue, le gouvernement aurait mieux à faire de nous laisser respirer et d'inculquer à notre société les véritables valeurs humaines et spirituelles qui donnent un sens à la vie et la rendent meilleure: moins de gens, alors, s'évadent dans la drogue, le jeu, le suicide, etc.

J'ai finalement acheté mon sirop dans une autre pharmacie (de la même ville) où, étrangement, il était disponible en tablettes, et ce sans questionnaire.

Mais, à bien y penser: les agissements oppressants actuels de nos gouvernements ne seraient-ils pas autant d'étapes vers le «super gouvernement mondial» qui est en train de s'instaurer à l'insu du peuple?

Chantal Bergeron
Bernerville



OPINION

Une garderie coopérative?

Qu'est devenue la garderie qui a reçu des prix d'excellence tant pour la qualité de ses services que pour avoir su créer une vie coopérative dynamique et enrichissante pour les parents et leurs enfants et les employés de ce service de garde. Ce n'est certainement pas La Garderie des Petites Abeilles qui recevrait de tels prix aujourd'hui.

Ainsi moi, Annick Arcand, mère de trois enfants et étudiante à temps plein, je me suis vue privée de services de garde dans cette ressource, sous prétexte que je n'avais pas payé les frais auxquels je dois contribuer en tant que parent pour recevoir des services.

Mais qu'en est-il vraiment? Est-ce vraiment la raison? La direction savait pourtant que mes frais de garde étaient remboursés par les services responsables du programme de formation où je suis inscrite présentement. La direction savait aussi que les retards accumulés étaient dus à de mauvaises communications entre elle et les services responsables de mon programme de formation. Nous croyons, moi et d'autres parents faisant usage de la garderie, que cette décision relève plutôt du fait de mon implication au cours des trois derniers mois pour que le conseil d'administration et sa directrice soient questionnés, concernant certaines irrégularités dans le fonctionnement de cette ressource dite coopérative.

Tout a débuté lorsqu'une trentaine de parents et moi-même avons appris avec surprise la mise à pied cavalière qu'a subi la directrice adjointe, Madame Jocelyne Clermont. Lors de l'assemblée générale du 27 octobre dernier, nous avons osé questionner le conseil d'administration sur cette décision. Cette assemblée a dû être ajournée (i.e. arrêtée sans qu'elle soit terminée) à la période d'élection par-

ce que le conseil d'administration n'était pas en mesure de nous dire de combien de postes il était composé, ni de nous fournir copies des règlements généraux. Cet ajournement devait durer trois semaines au maximum, le temps que les responsables de l'organisme retrouvent les règlements généraux.

Le 18 novembre 98, après presque un mois d'attente, j'ai osé, avec 31 parents membres de la coopérative, signer une requête à l'effet que l'assemblée reprenne au plus tôt au point d'ajournement. Après un mois et demi, j'ai aussi osé rencontrer la directrice Louise Alain, avec trois autres parents, pour connaître la date de reprise de l'assemblée et pour avoir accès aux procès-verbaux des dernières assemblées générales.

Sa réponse fut qu'il n'y avait que deux procès-verbaux pour les 15 dernières années, et que ce serait long avant que l'assemblée ne reprenne. Non satisfaite des réponses arrachées aux membres du c.a. et à la directrice, j'ai encore osé, le 8 décembre 98, en

collaboration avec six autres parents préoccupés par tant d'irrégularités, signer une autre requête en bonne et due forme, demandant les procès-verbaux manquants, la reprise de l'assemblée générale pour, entre autres, pratiquer notre droit d'élire un représentant au conseil, etc.

Ce qu'il ne faudrait pas dire, c'est que trois mois plus tard, le c.a. et sa directrice Louise Alain se défilent encore de leurs responsabilités associatives, alors que moi, j'ai été mise à la porte de la coopérative le 8 janvier 99, parce qu'il paraît que je me suis défilée de mes responsabilités d'assumer une partie des frais de garde. Le résultat étant que les parents ont maintenant peur.

Où est donc rendue la garderie d'excellence qui tenait compte de l'avis des employées et des parents pour donner un service de la meilleure qualité possible à nos tout-petits usagers de cette ressource? Le bon Dieu le sait, pis le diable s'en doute.

Annick Arcand

Légalisez la mari

Dans une récente édition de La Tribune, Lia Lévesque écrit que le Bloc se battra pour la légalisation de la marijuana à des fins médicales. Je suis entièrement d'accord avec lui. Déjà par les années passées, j'avais lu dans un journal médical comment la mari rendait service aux grands malades. Je ne suis pas une personne qui prend de la drogue, mais je suis certaine que celui qui la prend dans un but médical ne devrait pas être condamné ni sujet à un emprisonnement.

La journée où la production et la

consommation de la mari seront admises et ne seront plus un manquement à la loi, les prisons se videront de ces prisonniers sans danger, autre que de manquer à des lois désuètes. Libérons les prisons et permettons-nous d'emprisonner les tueurs, les violeurs et les bandits de grande classe qui sont trop souvent libérés faute de place, ou parce qu'ils ont les moyens de contourner la loi.

Yolande Mercure
Coaticook

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Robergo Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Casteau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Des étudiantes du doctorat en état de choc

«Je ne suis pas capable», laisse tomber Carole Lebel au sujet de la hausse de 1000 % des frais d'inscription d'ici deux ans

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Des étudiantes du doctorat en éducation étaient en état de choc hier en apprenant que les frais d'inscription en rédaction d'essai, de mémoire ou de thèse vont augmenter de 1000 pour cent d'ici deux ans.

Alors que ces frais sont de 55 \$ par trimestre actuellement, ils passeront à 350 \$ par trimestre l'an prochain, puis à 556 \$ par trimestre en l'an 2000-2001.

L'une des étudiantes au doctorat en éducation, Mme Carole Lebel, en supposant que la nouvelle est exacte, car elle n'avait pu la vérifier, a laissé tomber: «Je ne suis pas capable.»

C'est son endettement qui lui pèse. «Quand l'es rendue au doctorat, ta dette d'études n'est plus de 8000 \$ ou 12 000 \$. Elle atteint les 20 000 \$», Carole Lebel n'a absolument pas l'intention de terminer ses études avec une dette avoisinant les 30 000 \$.

A partir de septembre prochain, selon le régime de prêts et bourses, elle n'aura dorénavant accès qu'aux prêts et elle a décidé, révèle-t-elle, de ne plus s'en prévaloir. Par contre, si l'Université hausse les frais d'inscription en rédaction de thèse à 556 \$ et que Mme Lebel s'inscrit pour les trois trimestres, il lui en coûtera 1668 \$, alors que son seul revenu (environ 4000 \$) repose sur une charge de cours, dont elle ne sait même pas si elle l'aura encore. Mission impossible pour elle, donc.

Le vice-doyen à l'enseignement de la faculté d'Éducation, M. Guy Boudreau, avoue qu'il craint effectivement que la hausse prévue par l'Université freine l'accès à la maîtrise et au doctorat de certains étudiants.

«Et quels services supplémentaires aurons-nous?», questionne une autre étudiante au doctorat, Mme Johanne April, dénonçant le fait qu'à l'heure actuelle, il n'y a qu'un ordinateur pour environ une cinquantaine d'étudiants, un seul téléphone et que les étudiants du doctorat sont trois ou quatre par bureau, où l'on ne trouve que deux tables de travail. Pas l'idéal pour favoriser la concentration, fait-elle remarquer.

Quant aux services que l'Université leur offre, à l'exception des ressources humaines auxquelles elles ont accès

bien sûr, souligne Mme Lebel, les étudiantes ont beau chercher, elles ne savent pas de quoi il s'agit. Par exemple, indiquent-elles, quand elles ont un séminaire et qu'elles doivent remettre un document de 30 pages à des groupes, elles doivent les photocopier à leurs frais.

Elles ajoutent qu'à partir du moment où elles font de la recherche sur le terrain, elles n'engendrent aucun coût à l'Université puisqu'elles seront sur les routes du Québec, défrayant elles-mêmes, d'ailleurs, leurs coûts de transport et d'hébergement.

Stages

Un appel au Regroupement des étudiants de la maîtrise et du doctorat est resté sans réponse hier.

Le président de la Fédération étudiante de l'Université, M. Sacha Plamondon, en apprenant la hausse des frais d'inscription au régime de stages coopératifs de 295 \$ à 315 \$, s'est dit assuré que des plaintes seront déposées à la FEUS. «Il y a déjà de la grogne, car il y a eu hausse des frais de stages depuis 1995. La FEUS a l'intention de se pencher là-dessus.» Une hausse de plus et la limite sera franchie, pense M. Plamondon, assuré que les étudiants n'en prendront pas plus.

«Il s'agit d'une mesure inacceptable pour les étudiantes et les étudiants. L'Université de Sherbrooke attire la majorité de sa clientèle avec un régime coopératif qui est reconnu partout. En augmentant les frais, elle risque d'être privée d'une population vitale à l'Uni-

versité.» M. Plamondon souligne de plus que «les étudiants ne gagneront rien de cette hausse, que ce soit sur le plan de la gestion du service ou de la qualité de leurs stages».

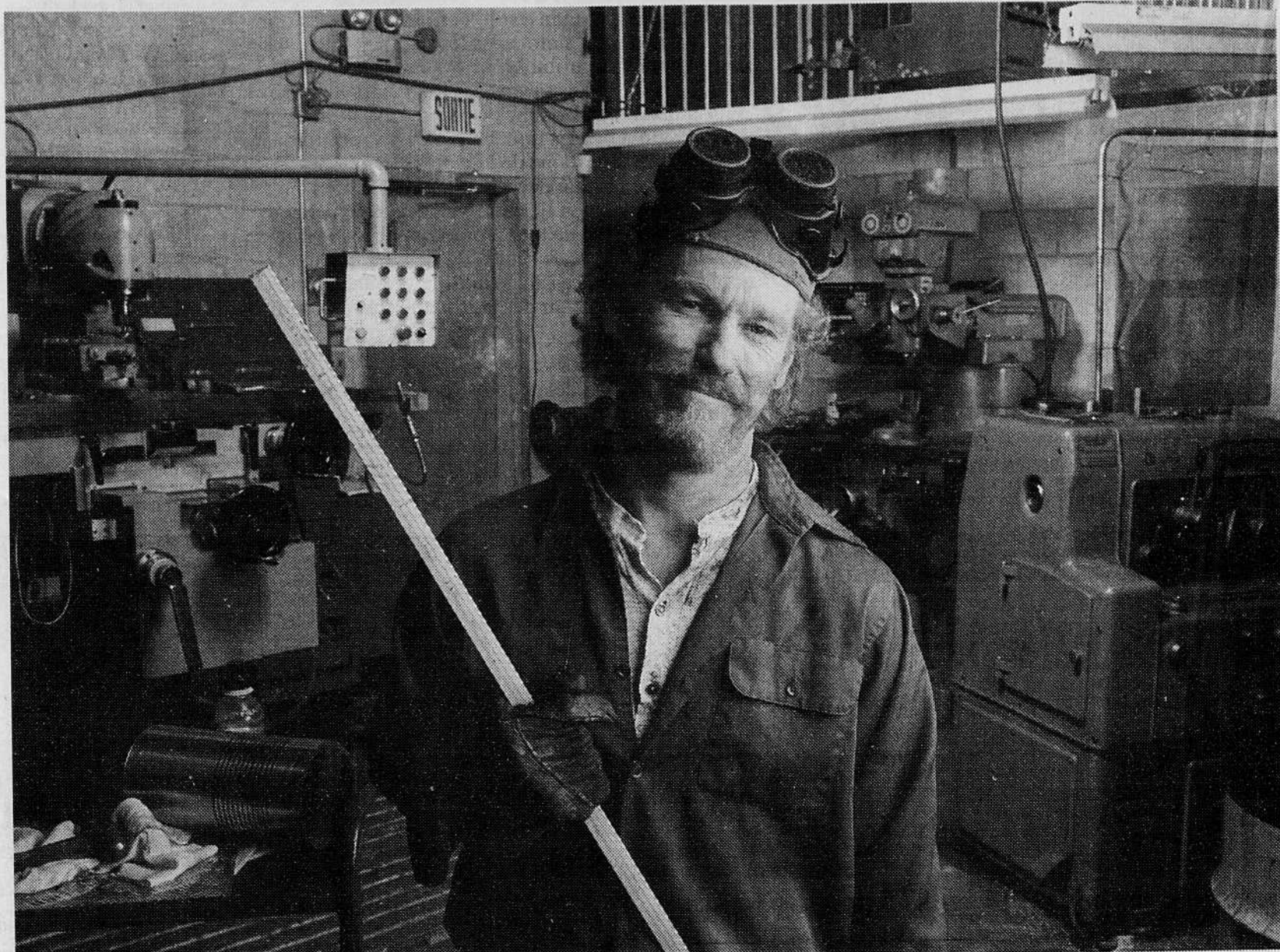
UTA

Quant à la ponction de 15 pour cent que l'Université prendra sur les frais imposés aux aînés qui fréquentent l'Université du 3e âge, elle n'inquiète pas le président de l'UTA, M. André Lefebvre.

«Je ne suis pas surpris, déclare ce dernier. Il y a trois ans, il n'y avait des antennes de l'Université du 3e âge que dans trois endroits, alors qu'aujourd'hui on en compte 11 et que l'an prochain, il y en aura 15 ou 16 à grandeur de la province. Cette année nous

comptons 6000 inscriptions.» Ce développement phénoménal a pour conséquence d'augmenter considérablement le travail de gestion de l'Université de Sherbrooke.

M. Lefebvre souligne toutefois que les équipes de chaque milieu où se trouve l'UTA déterminent les activités qui y sont offertes, ainsi que les moyens et les lieux où les offrir. Comme elles sont autonomes, elles pourront, les unes renégocier les frais de location de locaux, les autres hausser légèrement les frais des activités, ou adopter tout scénario qui leur permettrait d'économiser, de sorte que M. Lefebvre se dit assuré que les aînés ne se retrouveront pas devant une hausse de 15 pour cent des frais d'activités. «Chaque milieu choisira son scénario.»



Imaginez ce qu'une plus grande économie d'impôt peut faire pour votre retraite.

Avec les crédits d'impôt additionnels que vous procure le Fonds de solidarité (FTQ), vous économisez beaucoup plus d'impôt qu'avec les REER ordinaires. Vous pourrez réinvestir ces économies et planifier la retraite dont vous rêvez.



LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

La force du travail

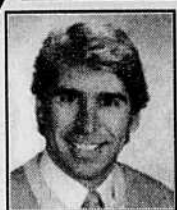
La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur le Fonds, consultez le prospectus.

À Sherbrooke: (819) 829-FONDS

2100, rue King Ouest, bureau 140

1 800 567-FONDS

DENTUROLOGISTE



**Marcel
Lavigne**

CHRONIQUE DENTUROLOGIQUE

SUJET :

L'empreinte secondaire

L'empreinte secondaire est primordiale, car elle permet une excellente adhérence et une bonne stabilité des prothèses lors des mouvements musculaires.

Comme nous l'avons mentionné dans la rubrique précédente, l'empreinte primaire a été prise avec un porte-empreinte standard (petit, moyen ou grand) dont la précision laisse à désirer. Une fois l'empreinte coulée en plâtre, le denturologiste obtient une réplique imparfaite de votre gencive et ce modèle est utilisé par la suite pour la fabrication d'un porte-empreinte mieux adapté à votre bouche. Ce dernier est nommé «porte-empreinte individuel».

Le denturologiste manipule alors le porte-empreinte individuel afin de délimiter parfaitement le contour de la gencive en tenant compte du déplacement des muscles en action. Le matériau utilisé pour la prise d'empreinte finale est fluide parce qu'il ne doit pas comprimer les tissus buccaux ni les déplacer. Le résultat obtenu est d'une grande précision.

À partir de cette empreinte, votre denturologiste peut fabriquer une prothèse très confortable et très bien adaptée aux tissus buccaux. Le scellement périphérique de la prothèse est meilleur, permettant ainsi une succion maximale et empêchant les aliments de pénétrer entre la prothèse et la gencive.

Le modèle en plâtre obtenu à partir de cette empreinte secondaire sera celui que votre denturologiste utilisera pour le reste du traitement. Étant donné sa grande précision, la future prothèse nécessitera très peu d'ajustements lors de la mise en bouche.

SUJET DE LA PROCHAINE RUBRIQUE :

L'enregistrement des mesures et le choix des dents

65, rue Belvédère Nord
569-DENT (3368)



**Achetez le premier item...
et obtenez
celui sélectionné
à moitié prix!**

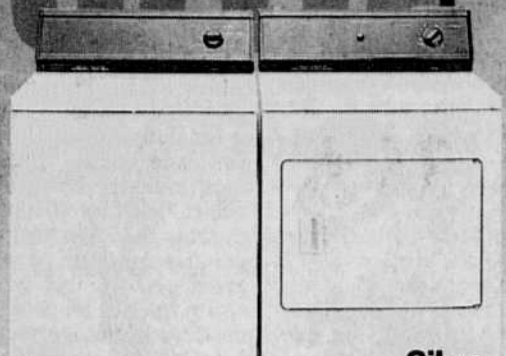
50% de rabais

**en Payez
février 2000***
AUCUN DÉPÔT,
PAIEMENT,
NI INTÉRÊT!
Sans frais
d'administration,
sans supplément.



* Si payé en entier en février 2000.

Gibson
À l'achat de cette laveuse à 499\$



LAVEUSE.
5 programmes.
Service et livraison gratuits.

Gibson
OBTENEZ CETTE SÈCHEUSE À 179\$
REG. : 369\$

SÈCHEUSE.
2 choix de température.
Service et livraison gratuits.

Gibson
UNE CARTE EXCLUSIVE À B&M

Gibson
OBTENEZ CETTE CUISINIÈRE À 239\$
REG. : 489\$

CUISINIÈRE 30 PO.
Four à nettoyage facile,
surface de cuisson relevable.
Service et livraison gratuits.

Gibson
À l'achat de ce réfrigérateur à 699\$

PLAN DE SERVICE D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE
Demandez-le!

RÉFRIGÉRATEUR 15,5 PI.
Tablettes ajustables, bacs à légumes et à fruits, balconnets dans la porte.
Service et livraison gratuits.



369\$ MOINS
30% RABAIS SUR FACTURE
369\$
APRÈS RABAIS

Whirlpool
LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER.
4 programmes, lavage DuraWash™ à 3 niveaux, commandes Clean Touch™, mise en marche différée.
Service et livraison gratuits.

Obtenez jusqu'à 140% de rabais sur facture
à l'achat de plusieurs électroménagers Whirlpool*

* Cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sècheuse.



Whirlpool Gold

CUISINIÈRE 30 PO.
Four autonettoyant, surface de cuisson en vitrocéramique, élément du four Superbroil™, minuterie électronique, très grand hublot.
Service et livraison gratuits.



1019\$
30% RABAIS SUR FACTURE
APRÈS RABAIS



Whirlpool Gold

RÉFRIGÉRATEUR 21,6 PI.
Tablettes ajustables en verre antidébordement, bacs à fruits et à légumes à humidité contrôlée, bac à viande, diviseur de balconnets.
Service et livraison gratuits.

1469\$
30% RABAIS SUR FACTURE
APRÈS RABAIS

Whirlpool
CUISINIÈRE 30 PO.
Four à nettoyage facile, minuterie électronique.
Service et livraison gratuits.



574\$
25% RABAIS SUR FACTURE
APRÈS RABAIS



Whirlpool

RÉFRIGÉRATEUR 18,1 PI.
Tablettes ajustables, bac à viande, bacs à légumes et à fruits avec dessus en verre.
Service et livraison gratuits.

769\$
30% RABAIS SUR FACTURE
APRÈS RABAIS



Whirlpool

LAVEUSE.
6 programmes, 3 choix de température, 2 niveaux d'eau, super capacité plus.
Service et livraison gratuits.

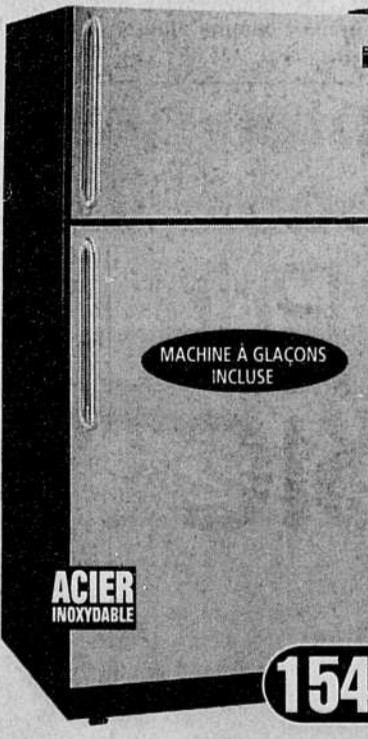
474\$
25% RABAIS SUR FACTURE
APRÈS RABAIS



ACIER INOXYDABLE

1899\$

CUISINIÈRE 30 PO.
Four autonettoyant à convection, surface de cuisson Euro-Kera, éléments radiants à rubans, zone réchaud, support à épices, tiroir avec réchaud.
Service et livraison gratuits.



MACHINE À GLAÇONS INCLUSE

ACIER INOXYDABLE

1549\$

RÉFRIGÉRATEUR 21,6 PI.
Tablettes en verre antidébordement ajustables, bac à viande à température contrôlée, bacs à légumes et à fruits à humidité contrôlée, balconnets ajustables dans la porte.
Service et livraison gratuits.



ACIER INOXYDABLE

689\$

LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER.
5 programmes, mise en marche différée, insonorisation ultra-silencieuse III.
Service et livraison gratuits.

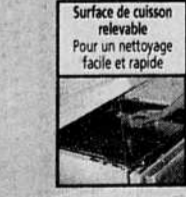


FRIGIDAIRE

LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER.
5 programmes, 3 niveaux de lavage, insonorisation ultra-silencieuse I.
Service et livraison gratuits.

399\$

Obtenez de rabais sur facture
à l'achat d'une cuisinière et d'un réfrigérateur Frigidaire



FRIGIDAIRE

CUISINIÈRE 30 PO.
Four à nettoyage facile, surface de cuisson relevable, horloge électronique, roulettes verrouillables.
Service et livraison gratuits.

549\$



FRIGIDAIRE

RÉFRIGÉRATEUR 18 PI.
Tablettes ajustables, bac à viande, bacs à légumes et à fruits avec dessus en verre, balconnets pour grands contenants.
Service et livraison gratuits.

749\$



FRIGIDAIRE

CUISINIÈRE 30 PO AU GAZ.
Four autonettoyant, brûleurs scellés jusqu'à 11 000 BTU, minuterie et contrôles du four électroniques.
Service et livraison gratuits.

869\$



FRIGIDAIRE

SURFACE DE CUISSON 30 PO AU GAZ.
Brûleurs scellés de 9 000 BTU, allumage électronique, cuvettes en émail.
Service et livraison gratuits.

419\$



FRIGIDAIRE

LAVEUSE.
11 programmes, 4 choix de température, niveaux d'eau infini, rinçage supplémentaire.
Service et livraison gratuits.

899\$
LA PAIRE

SÈCHEUSE.
6 programmes, 3 choix de température.
Service et livraison gratuits.

** Applicables sur les produits sélectionnés seulement. Limite de un (1) par famille.

BRAULT & MARTINEAU

là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

ROCK FOREST 4275, boul. Bourque (coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242 1-800-267-4240

PROCEUREZ-VOUS LA CARTE DE CREDIT BRAULT & MARTINEAU



Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroménagers et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Valable pour les produits en inventaire seulement. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier en février 2000.

HEURES D'OUVERTURE

Lun.-Mar.-Mer. 9h30 à 18h
Jeu.-Ven. 9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h Dim. 11h à 17h